Cliver

Son énergie débordante lui a fait rallier le plébiscite redoutable d'un parlement en majorité acquis d'avance. Youssef Chahed est aux commandes, incarnant à la fois une génération transversale qui se hisse un peu partout dans les démocraties et un renouvellement accéléré de la classe politique.

Le mot clé sera «cliver» (rompre). Un vocable de son temps qui s'érige en concept et n'attend que concrétisation.

Par l'état des lieux dressé, Chahed ne fait qu'attiser les attentes, accélérer les échéances, augmenter les pressions qui s'exerceront sur son gouvernement.

Point de répit, il n'aura que 120 jours, d'ici la fin de l'année, pour assurer et convaincre. Le quatrième trimestre qui commence en ce début de septembre sera déterminant. L'inévitable loi de finances complémentaire pour corriger les comptes de la nation et l'inextricable budget 2017 à boucler avant la mi-octobre seront ses premières épreuves.

Tout le reste à la fois, en très peu de temps. Son index de performance doit cliver avec ce que la Tunisie et les Tunisiens ont jusque-là connu, enduré, dénoncé.

La forte détermination affichée par Youssef Chahed et son équipe est remarquable. Est-elle suffisante pour affronter une situation des plus difficiles, des plus lourdes en diverses menaces? Le sécuritaire, le financier et le social, en premiers fronts.

La grande question qui se pose immédiatement en toute acuité est de savoir vis-à-vis de qui le gouvernement tiendra ses engagements. L'Ugtt, avec les augmentations salariales contractées pour 2017 et représentant pas moins de 2.2 milliards de dinars ?. Ou le FMI, principal bailleur de fonds, ayant clairement exprimé ses exigences pour débloquer les crédits salutaires? Les deux à la fois, répondra Chahed dans son interview à *Leaders*. De quelle manière et à quelle hauteur?

Au cœur du débat latent qui traversera la Tunisie tout au long des prochaines semaines, l'État et les politiques publiques.

L'État, dans la confirmation de sa souveraineté, y compris financière, l'affirmation de ses fondamentaux et la mise en œuvre complète de la nouvelle constitution. Le glissement du régime parlementaire édicté vers une tendance présidentialiste interpelle quant à la nature du nouveau système politique. L'axe Nidaa-Ennahdha s'impose clairement en binôme solidement scellé par Caïd Essebsi et Ghannouchi au pouvoir. Avec toutes les déclinaisons que le nouveau gouvernement illustre.

Les politiques publiques, qui restent à formuler et faire accepter par tous. L'enjeu majeur sera les sacrifices à répartir équitablement, en attendant l'accomplissement de leurs promesses dans les années à venir.

Enhardi par l'appui du Parlement, Youssef Chahed, qui ne saurait en être grisé, part avec un préjugé favorable. Les séquences vont s'enchaîner rapidement. Chacune sera encore plus difficile et compliquée que la précédente.

Parti pour tenir, escompte-t-il, jusqu'aux prochaines élections de 2019, il ne lui reste en fait que moins de trois ans pour cliver, réussir et confirmer sa destinée. Et surtout faire réussir la transition démocratique, prospère, de la Tunisie. L

T.H.

• Par Taoufik Habaieb

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
• Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
• Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Najah Kharraz• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

S O M M A I R E

P10

“Pour une surprise, c’en est bien une! Sauf pour ceux qui connaissent de près Majdouline Cherni, 35 ans, nommée ministre de la Jeunesse et des Sports.”→

P48

“Elle retrouve cette grande bâtisse historique de la Kasbah où elle a fait la quasi-totalité de sa carrière. De jeune chef du service du financement extérieur en 1993, elle est désormais ministre des Finances. Une superbe consécration... mais une très lourde responsabilité.”→

P50

En couverture

10 Déterminés : est-ce suffisant ?

12 Youssef Chahed : cliver avec les solutions anciennes

18 Les ministres

26 Les secrétaires d'Etat

32 Un staff restreint et efficace

Nation

77 Habib Essid, délivré!

78 Deux mots en guise d'au revoir
Par Kamel Jendoubi

80 L'Agriculture : un ministère de souveraineté
Par Saad Seddik

83 Ce qui a été fait et le travail titanesque qui attend mon successeur
Par Mohamed Ben Romdhane

90 Ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et ce qui reste à faire
Par Noomane El Fehri

92 … En six mois
Par Mongi Marzoug

94 Francois Gouyette
Ambassadeur de France
Le chemin parcouru est admirable

Société

96 Une première dans l'histoire des relations diplomatiques Islam-Europe
La visite d'Ahmed Pacha Bey en France en 1846
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

104 Jaafar Guesmi, homme de théâtre, de radio et de télé !

Billet

112 Vous avez dit «discrétion» ?
Par Hédi Béhi

Habituée aux longs voyages et au décalage horaire, elle est immédiatement à pied d'œuvre dès son arrivée de Séoul. →

P63

Elancée, cheveux en l'air, moulée dans un pantalon clair, un sac à main tendance : cette jeune Sahélienne (originaire de Sousse) ferait bien partie d'un casting de dream team. →

P70

La petite fille d'à peine 5 ans qui traversait clandestinement de nuit en 1992 la frontière, avec sa maman et ses frères et sœur, pour aller rejoindre son papa militant islamiste réfugié en Algérie sur son chemin vers la France, est aujourd'hui membre du gouvernement. →

P71

Les signaux codés de BCE

En lui octroyant rang et avantages de ministre, le président Béji Caïd Essebsi ne fait que confirmer son directeur de cabinet, Sélim Azzabi, dans son estime et considération. Statutairement, la position est réglementée depuis 1972. Mais Azzabi, en fonction depuis le 2 février 2016, n'en a bénéficié que tout récemment, en août dernier. Le chef de l'Etat a voulu envoyer publiquement un nouveau signal d'appui aux jeunes qui sont hissés aux commandes.

Une ambition romaine

Il a fini par réaliser son ambition et obtenir une ambassade. Une grande ambassade, celle de Rome, là même où il avait débuté en poste à l'étranger. Moez Sinaoui, le communicant de Béji Caïd Essebsi à la Kasbah (2011), puis à Carthage (2015-2016), après une courte pause comme chef de la communication de l'UPM à Barcelone, renoue ainsi avec l'Italie. Son départ est prévu pour début octobre prochain et sa première mission sera d'organiser et réussir la visite officielle que doit effectuer le président Caïd Essebsi à Rome. Prévue initialement durant le printemps dernier, elle a été repoussée au premier trimestre 2017.

Qui remplacera Sinaoui à la tête de la communication à Carthage ? Selon de fortes probabilités, ses fonctions seront scindées en deux. Le poste de porte-parole sera confié à un diplomate de haut niveau ou à un conseiller, voire un premier conseiller. Quant à la communication, l'appel à candidature semble être ouvert.

SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

SUPERFAST
Chopard

Tunisie Telecom

La vie est émotions

SAMSUNG

Les Packs SAMSUNG Galaxy A

Avec Tunisie Telecom, profitez des Packs Samsung Galaxy A3, A5, A7 avec les Forfaits MOBI et MOBI+.

À partir de 1DT*

Certifié 4G by TT

*Le Pack Samsung Galaxy A7 est disponible à partir de 1DT pour tout engagement de 24 mois aux Forfaits MOBI Max et MOBI+ 200DT.
Les Packs Samsung Galaxy A sont également disponibles à d'autres niveaux de prix en fonction du Forfait choisi.

HAVAS

1298 (50mil/appel)

www.tunisietelecom.tn

Le coup de grâce de l'Ugtt

C'est finalement au cabinet présidentiel qu'ira Slim Chaker en qualité de conseiller, avec rang et avantages de ministre. Il aurait décliné le poste d'ambassadeur dans une grande capitale, préférant revenir au sein de l'équipe rapprochée du président Béji Caïd Essebsi, comme lors de la fondation de Nidaa Tounès et jusqu'aux élections de 2014. Alors qu'il était prévu qu'il soit maintenu dans le gouvernement Youssef Chahed à son poste de ministre des Finances ou à la tête d'un autre département, beaucoup cherchent à comprendre pourquoi il a été débarqué. Une forte salve assassine aurait été subitement déclenchée contre lui par l'Ugtt, au tout dernier moment, donnant le coup de grâce après une série de tirs croisés, nourris par les détenteurs de gros intérêts...

Rahoui au Commerce

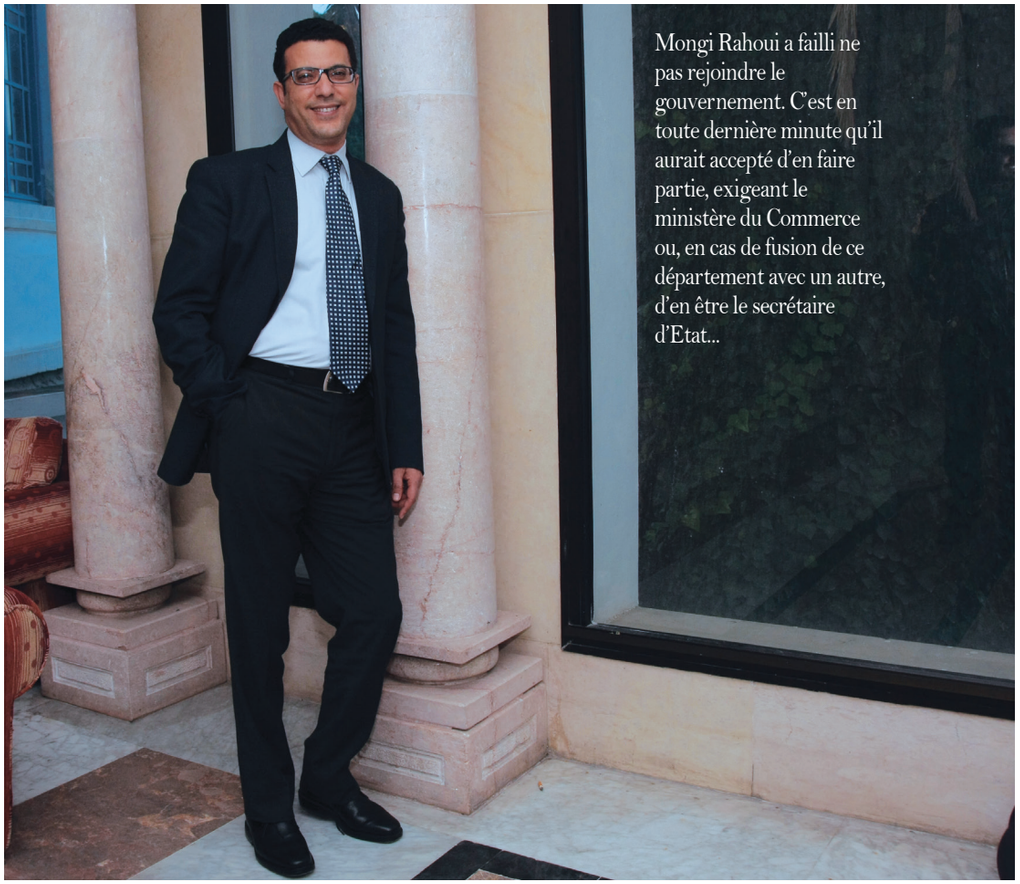

Mongi Rahoui a failli ne pas rejoindre le gouvernement. C'est en toute dernière minute qu'il aurait accepté d'en faire partie, exigeant le ministère du Commerce ou, en cas de fusion de ce département avec un autre, d'en être le secrétaire d'Etat...

Pourquoi personne n'a voulu de la Santé?

Ils ont été nombreux à décliner courtoisement leur nomination à la tête du ministère de la Santé. Rym Mahjoub, médecin radiologue et députée d'Afek Tounès à la Constituante, puis à l'ARP, avait dès le départ tenu à se concentrer sur son mandat parlementaire et le parti. Selma Elloumi a mentionné un risque de conflit d'intérêts, en raison du statut de son conjoint. Riadh Mouakhar, médecin anesthésiste-réanimateur et député d'Afek, voulait un ministère lié aux régions et au développement durable... C'est finalement Samira Merai, médecin pneumologue et députée d'Afek à la Constituante, pourtant confirmée au départ dans son poste de ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, qui est montée au charbon !

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs de Tunisie à l'étranger
• **Abdelkader Sahli,** à Nouakchott
• **Naoufel Labidi,** à Abidjan

• **Narjess Dridi,** à Pretoria
• **Mohamed Ali Chihi,** à Moscou

• **Elyès Ghariani,** à La Haye

• **Moez Sinaoui,** à Rome

• **Lassaad Mhirsi,** à Athènes
• **Sghaier Fatnassi,** Varsovie
• **Nejmeddine Lakhal,** à New Delhi
• **Dhia Khaled,** à Pékin

Consul général

• **Sami Saïdi,** à Jeddah

Consuls

• **Ridha Zguidène,** à Montréal
• **Amel Ben Salah,** à Bruxelles
• **Soumaya Zorii,** à Munich

Présidence du gouvernement

• **Dhafer Néji,** directeur général du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (Ifeda)

• **Youssef Néji,** directeur général du Centre de documentation nationale (CDN)

DECES

• **Farouk Ben Zina**
52 ans. Directeur central de la communication et des relations extérieures de Tunisair

• **Nazli Hafsia**
L'une des premières Tunisiennes diplômées du supérieur. Elle fait partie des bâtisseurs de l'Etat moderne. Retraitée du ministère de l'Economie, auteure de nombreux ouvrages ayant trait à la modernité tunisienne, originaire de Msaken.

• **Mohamed El Memmi**
Ancien ambassadeur

• **Abdelkader Ben Khémis**

74 ans. Ancien député à l'Assemblée nationale constituante (ANC)

• **Neila Chehimi**
Animatrice de plusieurs émissions à la Rtci, spécialiste de musique pop et classique, Neila avait à son actif un grand nombre de productions à l'instar de « Radio Classique » ou « Silence on tourne ».

• **Chokri Turki**
Colonel-major de l'armée nationale

• **Ezzeddine El Maghrebi**
Ancien directeur technique du journal La Presse

Hommage à Nazli Hafsia

Elle me disait toujours «mais tu es formidable, *«mais tu sais que tu es une grande artiste. Ah, bravo alik»*. Elle avait toujours cette phrase à la bouche chaque fois qu'elle me voyait, je passais des moments inoubliables en lui racontant mes projets, et l'expérience que je vivais avec chacun de mes personnages. Elle me regardait avec des yeux qui brillaient d'intelligence et de curiosité comme un enfant à qui on racontait de belles histoires. Elle riait tout le temps, on ne parlait ni de mort ni de maladie comme les vieux... Je ne comptais pas le temps que je passais près d'elle. Je parlais, alors que je ne suis pas quelqu'un qui parle, je sentais que je pouvais lui parler de tout, de n'importe quel sujet. Elle était attentive à tout ce que je disais, tout l'intéressait sans pour autant porter de jugement... Mais chaque fois que je sortais de chez elle, je réalisais que cette énergie qui me prenait de raconter la vie s'éteignait... Je comprenais alors que c'était en fin de compte elle qui me la procurait... Au revoir Nazli, ton corps est parti certes... mais ton esprit et ta grande joie m'accompagneront à jamais et me donneront l'illusion d'avoir été pour toi une «fille formidable» et «Une grande artiste», Série «Mon Tunis» 2014.

Faten Gaddes

STAR
ASSURANCES تـأمينـــــات

إخـدم مطمـــان مع "سـلامة الـــرّزق"

التـأمين ضد الأخطار المهنية المتعددة

Vous venez de créer votre entreprise ou vous êtes déjà en exercice ?

La STAR fait de l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » son fer de lance avec son nouveau produit, l'assurance Multirisque Professionnelle "Slamet Errezk", spécialement conçue pour les chefs d'entreprises PME et PMI, les commerçants, les artisans, et les professions libérales.

Rendez-vous dans l'un de nos 200 points de vente pour choisir l'une des 3 formules "Slamet Errezk". Une expertise gratuite évaluera votre capital engagé, et votre société bénéficiera ainsi d'une protection optimale.

Pour plus d'informations sur la nouvelle
Assurance Multirisque Professionnelle "Slamet Errezk" :

star.com.tn

Déterminés

Est-ce suffisant?

Ambiance de grande rentrée! Retrouvailles entre de vieux camarades chahuteurs, perdus de vue ces dernières années. Découverte pour la première fois des sérails du pouvoir. Hantise du protocole. L'angoisse de la manière d'appréhender les médias et de subir les réseaux sociaux...

La benjamine n'a que 29 ans. Sayida Ounissi est secrétaire d'Etat à l'Entrepreneuriat, comme elle le résume si bien. L'aîné n'a pas encore bouclé ses 63 ans. Farhat Horchani, ancien doyen de la faculté de Droit de Tunis, rempile à la tête du tout puissant ministère de la Défense. Quant au chef, lui-même, il bouclera, ce 18 septembre, ses 41 ans. Youssef Chahed aligne, avec 26 ministres et 14 secrétaires d'Etat, d'une moyenne d'âge de 49 ans, un gouvernement qu'il veut à l'opposé de l'ancien, le désuet.

Comment l'a-t-il constitué ? Comment compte-t-il désormais s'y prendre ? Quelles sont ses consignes à l'équipe et quel est son style de gouverner ?

Youssef Chahed et son équipe sont tous déterminés. Très déterminés à réussir. Cette forte conviction en mode turbo suffit-elle pour sauver la Tunisie de toutes les dérives, de la protéger contre toutes les menaces qui la guettent?

Un grand dossier de *Leaders* avec

- La première grande interview du nouveau chef du gouvernement, accordée en exclusivité à *Leaders*
- Le trombinoscope du gouvernement : photos et bio express
- Les coulisses du making of
- Le staff restreint
- Des portraits insolites
- L'album photo complet.

Youssef Chahed

Cliver avec les solutions anciennes

Propos recueillis par Taoufik Habaieb

«Courtois, mais ferme et déterminé», disent de lui tous ceux qui l'ont rencontré lors de la formation de son gouvernement. Youssef Chahed, très peu connu avant sa désignation, ploie chaque jour davantage sous le poids de la charge. «Les séquences se suivent sans arrêt, encore plus compliquées, encore plus accélérées», confie-t-il à Leaders. *«A peine ai-je bouclé mon gouvernement et annoncé sa composition, j'ai dû finaliser mon discours- programme devant l'Assemblée, réunir et commencer à faire fusionner mon équipe, et nous lancer tous au travail. Tout est prioritaire, mais il faut s'y prendre avec une bonne approche»*, ajoute-t-il.

Youssef Chahed a les idées claires. Son concept sera de *«cliver dans le fond et la forme avec toutes les solutions anciennes: c'est ce qu'attend le pays»*. Son style est de déléguer et responsabiliser, mais aussi de favoriser l'anticipation, le courage et l'audace pour décider, bien décider. Son intransigeance est totale quant à la solidarité gouvernementale, l'incarnation de l'Etat, le respect de la loi...

Qu'a dit Youssef Chahed à ses ministres et secrétaires d'Etat ? Comment les a-t-il choisis? Quelles étaient les pressions subies et les surprises vécues ? Comment s'était-il organisé durant cette période et avec quelle équipe transitoire ? Comment compte-t-il restructurer son back-office à la Kasbah ? Quel discours tiendra-t-il au FMI et à la Banque mondiale, d'un côté, et à l'Ugtt, de l'autre? Comment seront ses relations avec Carthage ?

Le tout nouveau chef de gouvernement répond à toutes ces questions et d'autres dans l'interview exclusive qu'il a accordée à *Leaders*.→

Qu'avez-vous dit à vos ministres et secrétaires d'Etat ?

J'ai été clair et direct, en traçant des lignes phares.

• D'abord l'impératif de la solidarité gouvernementale. L'appartenance partisane doit être laissée au second plan. Etre membre du gouvernement est une chance, un privilège, pour servir le pays, surtout en cette phase exceptionnelle. C'est aussi devenir un personnage public et incarner l'Etat. Je n'accepterai aucun écart.

• L'importance d'une communication gouvernementale cohérente, lisible et compréhensible, loin de toute cacophonie.
• Le courage et l'audace dans la prise de décision. J'ai dit toute ma détermination à accorder une délégation forte pour décider et assumer pleinement ses responsabilités.

• Mon soutien total : agissez, j'assume.

• Sévir en cas de débordement sur la loi et la constitution.
• L'image du gouvernement, c'est l'image du pays, de l'Etat.

• L'anticipation est essentielle pour appréhender les premiers signaux et agir immédiatement. En cas de crise, la gérer de manière efficace et rapide.

Comment avez-vous choisi votre équipe ?

Cela n'a pas été facile. Plusieurs paramètres devaient être pris en considération : la compétence, la représentation la plus large possible des familles politiques, celles qui ont signé l'accord de Carthage et les autres, les équilibres, notamment régionaux, l'âge, le genre, etc. Il y avait aussi la question de l'architecture du gouvernement à configurer. En deux semaines, sous de fortes pressions, il fallait tout boucler. Le premier round était consacré aux partis pour proposer des candidats et non réclamer des ministères, en me laissant la liberté de choisir mes futurs ministres et secrétaires d'Etat, parmi eux et ailleurs. C'est à moi de choisir mon équipe, et ses membres n'en seront pas redevables à leurs partis, ce qui est un élément essentiel pour souder la solidarité gouvernementale.

J'ai dû rencontrer près de 250 personnes, certaines pour de longs entretiens, d'autres pour de plus brefs. Je croulais aussi sous l'afflux

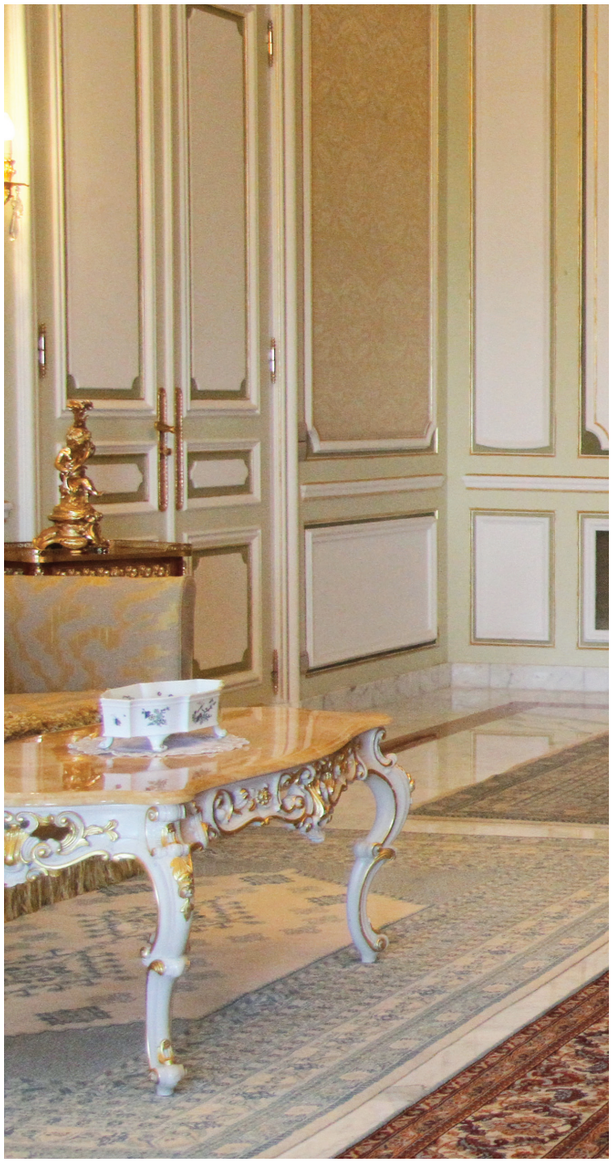

des C.V. qui provenaient de toutes parts. De très bons, et de moins bons. Chacun voulait être ministre et y tenait bon ? Evaluation, vérification et tri étaient nécessaires pour établir une short-list intéressante et fiable. J'ai procédé alors à un second entretien avec les candidats potentiels.

Puis, je suis revenu vers les partis, dans un second round, pour leur faire part de mes choix. Les discussions ont été très animées, les pressions montaient, les négociations étaient serrées, surtout que j'ai établi une démarche inhabituelle. Mon objectif était d'avoir les meilleurs dans mon équipe et d'adjoindre aux signataires de l'accord de Carthage les réfractaires comme Al Jomhoury et autres. Difficile d'y parvenir sans susciter des frustrations et créer des mécontentements...

Vous avez dû avoir des surprises ?

Inévitablement ! Et de toutes sortes ! L'ambition démesurée des uns ne me dérange pas, mais ce qui m'a le plus frappé c'est le refus de certains de faire partie du gouvernement. Ils refusent d'assumer une responsabilité publique et d'accepter les conditions offertes.
C'est très surprenant ! ➔

→ Pour l'architecture du gouvernement, pourquoi avez-vous renoncé à l'idée de regrouper certains ministères par pôles spécifiques ?

J'ai bénéficié d'un travail approfondi sur les différentes configurations de l'architecture gouvernementale à l'étranger, dégageant les options les plus appropriées pour la Tunisie aujourd'hui. Le regroupement est utile, mais pose actuellement des problèmes techniques et politiques. Techniques, pour avoir vécu l'expérience du détachement des Affaires locales du ministère de l'Intérieur, je sais combien de temps et d'effort cela prend, alors qu'on veut aller vite, très vite. Politiques, il n'est pas aisé, dans un gouvernement d'union nationale, d'imposer un ministre chef de pôle à des ministres issus d'autres partis qui seront soumis à son autorité. Avec le temps, cela changera sans doute.

Par quel moyen allez-vous convertir ce gouvernement hétéroclite en équipe homogène, bien soudée ?

Par le projet commun qui nous unit, les défis à relever et la détermination à réussir. Au quotidien, tout sera mis à l'épreuve et vous verrez alors la fusion s'accomplir.

Comment vous êtes-vous organisé durant cette période transitoire ?

Vous savez, il n'y a pas de structure d'appui prévue pour accueillir et soutenir l'action du chef de gouvernement désigné, ni de budget alloué. Juste cette résidence de Dar Dhiafa est mise à disposition. Il faut en outre, par souci d'efficience et de confidentialité, se limiter à une équipe très compétente et très restreinte. Elle est composée essentiellement de volontaires, tous bénévoles, qui ont pris des congés, sacrifié leurs vacances et accepté de venir travailler à mes côtés 12, 14, voire 16 heures par jour, week-end compris. Sans s'attendre, en retour, à me suivre à la Kasbah. Telle a été dès le départ la règle mutuellement convenue. Il faut dire que je les connais tous de longue date et nous sommes unis par les grands défis à relever.

Vous êtes resté ministre du Développement local. Comment avez-vous pu continuer à gérer votre département, assurant la tutelle des gouverneurs et des municipalités ?

Il fallait que je m'en acquitte aussi ! Alors chaque matin, mon chef de cabinet au ministère me soumet une bonne demi-douzaine de parapheurs garnis de courrier à lire et annoter et de réponses et décisions à signer. Et encore, il a dû me soulager du triple. Je dois tout expédier vers 7h30 du matin, pour changer de casquette et vaquer à ma nouvelle charge!

Quel sera votre style de gouvernement?

Cliver sur le fond et la forme avec les solutions anciennes. C'est le vrai changement qu'attendent les Tunisiens. Il faut donc se départir de ce qui est désuet, inefficace et forger ensemble des réponses innovantes. C'est pourquoi il me paraît essentiel de libérer les initiatives et de déléguer aux membres du gouvernement toutes les responsabilités qui relèvent de leur périmètre. Moins ils viennent me voir, mieux c'est pour tous. Une mauvaise gouvernance fait perdre des points de croissance.

Et à la Kasbah ?

Le back-office est important. Je compte d'ailleurs le renforcer et le structurer.

En appelant aussi à vos côtés de jeunes compétences issues de grandes écoles et universités ?

Le pays regorge de compétences. Je viens d'en avoir une nouvelle illustration à travers la qualité des C.V. reçus. Je ne manquerai pas d'y puiser.

Quelles seront vos priorités immédiates ?

Les cinq objectifs majeurs issus de l'Accord de Carthage. Mais aussi la préparation du budget de l'Etat pour l'année 2017 qui doit être bouclé dans un mois et demi, avant le 15 octobre prochain, tout comme la loi de finances...

Allons-nous vers une loi de finances complémentaire pour 2016 ?

Je crois que ce sera nécessaire ! Vous imaginez alors la pression des urgences. Mais, nous devons aussi entamer dès maintenant une réflexion approfondie sur le modèle de développement...

Comment comptez-vous procéder avec le FMI et la Banque mondiale, d'un côté, et l'Ugtt, de l'autre ?

Rien n'échappe à la connaissance du FMI et de la Banque mondiale. Ils connaissent parfaitement la réalité des comptes de la nation et la dérive des finances publiques. Il va falloir reprendre les discussions avec leurs dirigeants pour mieux leur expliquer le nouveau contexte et essayer de trouver ensemble des solutions appropriées.

Et avec l'Ugtt ?

Là aussi le dialogue est utile.

Des décisions douloureuses, des sacrifices à faire...

Des concessions de part et d'autre sont indispensables pour partager le fardeau. La Tunisie finira par s'en sortir. J'en suis persuadé. J'y suis déterminé.

Quelles sont d'ores et déjà vos relations avec Carthage ?

Institutionnelles, professionnelles entre les équipes respectives et cordiales sur le plan personnel. Je dois dire qu'il est nécessaire d'établir entre la présidence du gouvernement, celle de la République et l'Assemblée des représentants du peuple des flux permanents de rencontres, d'échanges et de concertations. J'y veillerai.L

Propos recueillis par Taoufik Habaieb

HUBLOT

Ben Jannet

Rue Lac Victoria - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 963 555
Bd Principal - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 860 475

hublot.com

Classic Fusion Racing Grey.
Boîtier en titane. Mouvement chronographe automatique. Cadran saphir. Bracelet en alligator gris cousu sur caoutchouc.

Les ministres

Ghazi Jéribi
Ministre de la Justice
60 ans, né le 5 décembre 1955, à Tunis

DEA en droit public (Paris I-Panthéon Sorbonne).

• Ancien ministre de la Défense nationale dans le gouvernement de Mehdi Jomaa (2014).
• Président du Haut comité de contrôle administratif et financier (2015).
• Président du Tribunal administratif (2007-2011)

Farhat Horchani
Ministre de la Défense nationale
62 ans, né le 20 janvier 1953, à Tunis

Doctorat d'Etat en droit public.

• Ministre de la Défense nationale dans le gouvernement de Habib Essid (2015).
• Doyen et professeur agrégé en droit public de la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis

Hédi Mejdoub
Ministre de l'Intérieur
46 ans, né le 1er décembre 1969, à Nabeul

Diplôme de troisième cycle de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1997. Maîtrise en sciences juridiques (1993).

• Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Habib Essid (2016).
• Secrétaire d'Etat aux Affaires locales (2015). Chef de cabinet du ministre de l'Intérieur (2011)

Khemaies Jhinaoui
Ministre des Affaires étrangères

62 ans, né le 5 avril 1954, à Kairouan

DESS en droit public, DEA en sciences politiques et en relations internationales (1979). Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1978).

• Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Habib Essid (2016).
• Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Béji Caïd Essebsi (2011).
• Ambassadeur de Tunisie en Russie (2008-2011), au Royaume-Uni (1999-2004)...

Abdeljelil Ben Salem
Ministre des Affaires religieuses

56 ans, né le 4 juin 1959, à Métouia, Gabès

• Professeur universitaire (2005).
• Président de l'Université de la Zitouna (2011- 2014)

Lamia Boujnah Zribi
Ministre des Finances

54 ans, née le 21 juillet 1961, à Medjez El-Bab, Béja (originaire de Zaghouan)

Diplôme de fin d'études du cycle supérieur de l'Ecole nationale d'administration de Tunis. Licence en sciences économiques de la faculté des Sciences économiques et politiques de Tunis. Diplôme de l'Institut de défense nationale.

• P.D.G. de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (2016).
• Secrétaire d'Etat auprès du ministre

DANS UN MONDE QUI CHANGE,

VOTRE BANQUE PEUT COMPTER SUR UN RÉSEAU INTERNATIONAL.

UBCI, BANQUE DU GROUPE BNP PARIBAS

- Présence internationale dans 75 pays
- Première et unique banque certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'international et monétiques
- Solidité et expertise reconnues

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050

UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحـــاد البنكي للتجـــارة والصناعـة

La banque d'un monde qui change

Mahindra
SCORPIO
اتمتع بالـvidange* بلاش
على طـول الـمـرانتـي**
* Gratuité des entretiens périodiques pendant toute la garantie
** 1 AN /50 000 km premier terme atteint
SCORPIO
PICK-UP SC
لمزيد من المعلومات اتصلوا بنا على 21 308 308
TUNIS : Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253
SOUSSE : Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233
SFAX : Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5
Tél. : (+216) 74 281 000 / Fax : (+216) 74 281 020
GABES : Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 75 278 616 / Fax : (+216) 75 274 151
Ets Zouari & cie
Matériels Agricoles & Manutention
Mahindra
Rise.

du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (2015-2016)

Fadhel Abdelkefi

Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

46 ans, né en 1970, à Tunis.

Diplôme de la faculté des Sciences économiques de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne.

• Directeur général de Tunisie Valeurs (intermédiaire en Bourse).
• Directeur associé d'Integra Partners. Gérant d'Integra Immobilière et membre du conseil d'administration de trois SICAV.
• Président du Conseil d'administration de la Bourse de Tunis (2011-2014)

Zied Laadhari

Ministre de l'Industrie et du Commerce

41 ans, né le 30 mars 1975, à Msaken

Quatre masters des universités de Tunis, de Paris-Sorbonne et de l'Institut des études politiques de Paris.

• Ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi dans le gouvernement de Habib Essid (2015). Secrétaire général du mouvement Ennahdha (2016).
• Avocat au Barreau de Paris, consultant spécialisé en affaires économiques et relations internationales.

Riadh Mouakhar

Ministre des Affaires locales et de l'Environnement

53 ans, né le 31 juillet 1963, à Sfax

Doctorat en médecine en 1989, spécialité médicale en anesthésie-réanimation de la faculté de Médecine de Tunis et de Paris en 1994.

• Médecin anesthésiste-réanimateur.
• Député à l'Assemblée des représentants du peuple.

Néji Jalloul

Ministre de l'Education

59 ans, né le 17 octobre 1957, à Bekalta, Monastir

Doctorat de la Sorbonne en 1988 (spécialité archéologie). DEA de la Sorbonne. Diplôme en histoire de l'Ecole du Louvre de Paris (1982).

• Ministre de l'Education dans le gouvernement de Habib Essid (2015).
• Professeur universitaire depuis 2002. Ancien président de la circonscription municipale d'El Menzah.

Slim Khalbous

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Doctorat en sciences de gestion de l'université des Sciences sociales Toulouse I (2000). DEA en gestion d'entreprise de l'Université de Toulouse (1994). DEA en science politique à l'IEP de Toulouse (1996).

• Directeur général de l'IHEC Carthage (2011). Rédacteur en chef de la *Revue tunisienne du marketing* (2010).
• Professeur universitaire dans les universités tunisiennes (depuis 1995), et professeur-invité dans plusieurs universités en France, au Maroc et au Liban.

Imed Hammami
Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle

52 ans, né le 19 avril 1964, à Beni Khalled, Nabeul

Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale des ingénieurs de Tunis (ENIT).

• Porte-parole du mouvement Ennahdha (2015)

Hela Cheikhrouhou
Ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables

44 ans, née le 11 mai 1972, à Tunis

Diplômée de l'IHEC de Carthage. Master en finance de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) de Montréal.

• Directrice exécutive du Fonds vert pour le climat à Séoul (2013).
• Chef de la Division énergie, environnement et changement climatique en 2007 à la BAD. Economiste financier à la Banque mondiale (2003 à 2007). Trader à la Citibank-Tunis (1996)

Samir Taïeb
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

59 ans, né le 26 mai 1957, à Tunis

Diplôme du «Fulbright Institute» (Southern Illinois University at Carbondale, juillet 2001).

• Secrétaire général de la Voie démocratique et sociale (2014).
• Professeur universitaire à la faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université de Tunis depuis 1995.
• Professeur universitaire à la faculté de Droit de l'Université de Sfax (1989-1995).

Mohamed Salah Arfaoui
Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire

60 ans, né le 11 janvier 1956, à Bizerte

Diplôme d'ingénieur civil et maritime au Japon (1988). Diplôme de gestion en Corée du Nord.

• Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire dans le gouvernement de Habib Essid (2015).
• Ancien P.D.G. de l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (Arru) et administrateur du Réseau habitat et francophonie

Samira Merai
Ministre de la Santé

53 ans, née le 10 janvier 1963, à Zarzis

Diplôme de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon (2008).

• Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance dans le gouvernement de Habib Essid (2015).
• Médecin spécialiste en pneumologie (1992). Professeur agrégée en médecine (2003).

Mohamed Trabelsi
Ministre des Affaires sociales

61 ans, né en 1954, à Sfax

Diplôme en histoire-géographie de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis. Maîtrise en journalisme et communication de l'Ipsi de Tunis. Diplôme de l'Institut national de défense de Tunis.

• Secrétaire général adjoint de l'Ugtt en charge de l'enseignement puis de la communication et des relations internationales.
• Directeur des activités des travailleurs pour l'Afrique du Nord au bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) au Caire (2008).

Concrétisons vos projets !

Découvrez nos crédits à l'immobilier

Vous rêvez de devenir propriétaire de votre logement ? Une occasion en or se présente ?
Vous souhaitez acquérir un terrain pour y construire la villa de vos rêves ?
Vous aimeriez construire ou agrandir votre maison ?
Nous mettons à votre disposition notre panoplie de formules de financement immédiat ou couplé à une phase d'épargne préalable, adaptée à vos moyens et à vos objectifs et qui vous permet de réaliser vos projets immobiliers rapidement et dans des conditions très avantageuses.

Suivez nous sur facebook

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.tn

BIAT

www.atb.tn

#BIBANE_ELKHIR

Epargne الخـــيـــر

مع إدخار

الخيـــر ...

تـتحلّى

بـيبـان الخير

Crédit SAKAN

Avec un peu d'épargne, réalisez vos rêves et concrétisez vos projets… Fructueuse, disponible et généreuse… Epargne El khir vous donne accès au crédit qui vous convient, aux meilleures conditions.

سبّق الخير... تلقى الخير بزايد.

ATB

البنك العربي لتونس

Des professionnels à l'écoute

ATB TUNISIE

FCA!

Selma Elloumi
Ministre du Tourisme et de l'Artisanat

59 ans, née le 5 juin 1956, à Tunis

Diplôme en gestion et marketing de l'Institut supérieur de gestion (ISG Tunis).

• Ministre du Tourisme et de l'Artisanat dans le gouvernement de Habib Essid (2015).
• Directrice générale des sociétés spécialisées dans la fabrication de câbles de voiture.
• Ancien P.D.G. des sociétés agricoles et des sociétés d'industries agroalimentaires

Mohamed Anouar Maârouf
Ministre des Technologies et de l'Economie numérique

46 ans, né le 29 décembre 1969, à Sahline

Diplôme de l'Institut national des télécommunications à Paris (France). Master en conduite du changement dans les organisations de l'Université Paris-Dauphine(France). Doctorat en mathématiques de l'Université Joseph-Fourier à Grenoble (France).

• Directeur du Pôle télécoms et médias d'Al Karama Holding.
• Conseiller auprès du ministre des Technologies de l'information (2012-2013)

Mohamed Zine El Abidine
Ministre de la Culture

Doctorat en esthétique et géopolitique (1995). Doctorat en sociologie politique et culturelle (1998). Doctorat en histoire et sciences musicales (2004).

• Directeur des Instituts supérieurs de musique de Tunis et de Sousse.
• Expert auprès de l'Unesco.

Anis Ghedira
Ministre du Transport

41 ans, né le 7 novembre 1974, à Monastir

Diplôme d'architecture

• Ministre du Transport dans le gouvernement de Habib Essid (2016). Architecte.
• Gérant d'une société de promotion immobilière.
• Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Equipement et de l'Habitat, chargé de l'Habitat (2015-2016)

Majdouline Cherni
Ministre de la Jeunesse et des Sports

35 ans, née le 21 février 1981, à Menzel Bourguiba, Bizerte (originaire du Kef).

Diplôme d'architecture

• Présidente de l'Instance générale des martyrs et des blessés de la révolution et des opérations terroristes.
• Secrétaire d'Etat chargée du dossier des martyrs et blessés de la révolution (2015).
• Dirige un bureau d'études en architecture.
• Présidente de la Chambre des femmes d'affaires du Kef relevant de l'Utica.

Néziha Laabidi
Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfance

Licence en sciences de l'éducation, maîtrise en langues vivantes. Master en sciences de l'éducation de la Sorbonne.

• Conseillère régionale chargée de l'éducation, de la culture et de la formation au ministère de l'Education.
• Directrice de la coopération internationale et des relations extérieures au sein du ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (1999-2005).
• Directrice de la promotion de la femme, chargée de renforcer les relations avec l'Espagne, la Suède et la Chine (2005-2011).

Abid Briki
Ministre de la Fonction publique

• Ancien porte-parole et secrétaire général adjoint de l'Ugtt.
• Chargé de mission et conseiller auprès de l'Organisation arabe du travail.

Mehdi Ben Gharbia
Ministre des Relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et les droits de l'Homme.

43 ans, né le 19 juin 1973, à Bizerte

Etudes en médecine interrompues suite à son emprisonnement (1994).

• Député à l'Assemblée nationale constituante ANC (2011-2014), puis du bloc social-démocrate à l'ARP.
• Président du Club Athlétique Bizertin (2011).
• Fondateur de l'Alliance démocratique (2012).
• Chef d'entreprise.

Iyed Dahmani
Ministre auprès du chef du gouvernement chargé des relations avec l'ARP

42 ans, né le 13 septembre 1973, à Siliana

• Député d'Al Joumhouri à l'ARP.
• Député de la circonscription de Siliana (2014).

Les secrétaires d'Etat

Sabri Bachtobji
Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères

52 ans, né le 3 octobre 1963, à Menzel Temime

Maîtrise en arabe, français et espagnol. Master en droit à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

• Ambassadeur de Tunisie au Brésil 2013. Ancien consul général à Lyon

Radhouane Ayara
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de l'Emigration et des Tunisiens à l'étranger

47 ans, né le 15 juin 1968, à Béja.

Doctorat en droit.

• Gouverneur du Kef. Administrateur général à la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss).
• Professeur universitaire en droit international des affaires à l'Institut des hautes études commerciales de Sousse.

Chokri Belhassan
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement

43 ans, né le 8 décembre 1972, à Sousse

Maîtrise en droit.

• Gouverneur de Kairouan. Inspecteur principal auprès des services financiers.
• Secrétaire général du gouvernorat de Mahdia (2009-2012).

Mabrouk Korchid
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, chargé des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières

48 ans, né le 8 septembre 1967, à Médenine

Master en droit privé en 2001. Diplôme de la faculté de Droit et des Sciences

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

دار المدّخر
La Maison de l'Epargnant

Tunisie Valeurs vous annonce l'ouverture de sa 11 ème agence à Gabès

130, Avenue Mongi Slim - 6000 - Gabès - Tél.: (+216) 75 238 820 - Fax : (+216) 75 238 824

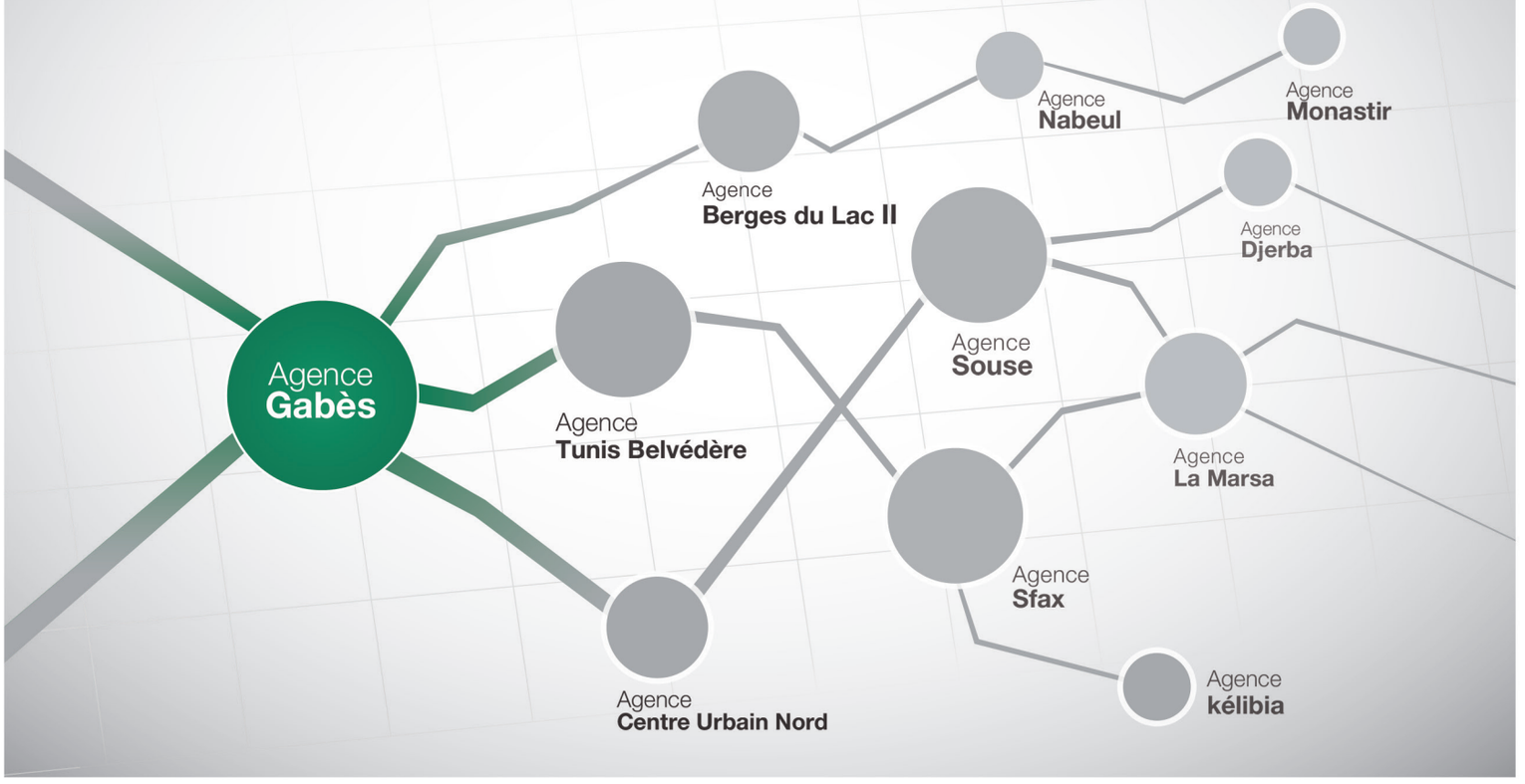

Agence Centre Urbain Nord

Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord
1082 TUNIS MAHRAJENE
Tél. : (+216) 71 189 600
Fax : (+216) 71 949 325

Agence Tunis Belvédère

17, Rue de Jérusalem
1002 TUNIS BELVÉDÈRE
Tél. : (+216) 71 794 822
Fax : (+216) 71 798 454

Agence la Marsa

Résidence Mongi Slim Rue Chérif
Marsa Plage - 2078 LA MARSA
Tél. : (+216) 71 983 533
Fax : (+216) 71 983 083

Agence Les Berges du Lac II

Complexe Hannibal Medical Center- Rue
les jardins du lac 1053 - Les Berges du Lac II
Tél. : (+216) 71 267 367
Fax : (+216) 71 267 109

Agence Nabeul

115, Avenue Habib Thameur
8062 NABEUL
Tél : (+216) 72 272 472
Fax : (+216) 72 272 505

Agence Kélibia

19, Avenue Ali Belhaouane
8090 KÉLIBIA
Tél : (+216) 72 295 395
Fax : (+216) 72 295 069

Agence Sousse

Immeuble Rakoua Route touristique
Khezama Est - 4051 SOUSSE
Tél : (+216) 73 273 195
Fax : (+216) 73 273 199

Agence Monastir

Angle Avenue du Combattant Suprême
et Avenue 14 Janvier 2011- 5000 MONASTIR
Tél : (+216) 73 906 808
Fax : (+216) 73 906 815

Agence Sfax

Immeuble Inès 2 Avenue du 14 Janvier
Sfax El Jadida - 3027 SFAX
Tél : (+216) 74 404 424
Fax : (+216) 74 402 458

Agence Djerba

Rue Mohamed Badra Complexe Chouaref
Houmet Souk - 4180 DJERBA
Tél : (+216) 75 623 300
Fax : (+216) 75 623 308

“Plus proche pour mieux vous servir”

www.tunisievaleurs.com

Carte Visa Platinum
"INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la **CARTE PLATINUM INTERNATIONALE** de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.

Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

économiques et politiques de Sousse (2001).

• Avocat.
• Membre de l'Ordre national des avocats.
• Fondateur et porte-parole du mouvement Echaab.

Fayçal Hafiane

Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce et de l'Industrie, chargé du Commerce

35 ans, né le 26 janvier 1980, à Gabès.

Diplôme de l'Institut supérieur de comptabilité et d'administration des entreprises (Iscae). Master en management à l'Ecole supérieure de commerce (ESC).

• Conseiller auprès de la Présidence de la République.
• Contrôleur de gestion dans un bureau d'études et d'audit (2011-2014)

Sayida Ounissi

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, chargée de la Formation professionnelle et de l'initiative privée

28 ans, née le 3 février 1987, à Tunis.

Bi-licence en histoire et sciences politiques. Master en sciences politiques, spécialité développement économique et social en 2011 (université Panthéon-Sorbonne)

• Députée de la première circonscription de France du parti Ennahdha.
• Chercheuse à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (2012-2014)

Hachmi Hmidi

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables

35 ans, né le 1er août 1980, à Gafsa.

Diplôme du cycle international de perfectionnement de l'Ecole nationale d'administration France. Master administration publique spécialisé de la faculté des Sciences politiques de Strasbourg. Master en gestion de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales. Maîtrise en management.

• Gouverneur de Kébili. Conseiller auprès de la Commission des finances, du plan et du développement au sein de l'Assemblée nationale constituante.

Hichem Ben Ahmed

Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Transport, chargé du Transport

47 ans, né le 22 juin 1968, à Bizerte.

Maîtrise en hautes études commerciales, spécialité marketing et diplôme d'études supérieures en gestion de l'IHEC Carthage.

• Enseignant à l'Ecole supérieure de commerce de Tunis (ESC).
• Ancien président de la Zitouna Sport

Omar Behi

Secrétaire d'Etat à la Production agricole

41 ans, né le 14 mars 1975, à Tunis.

Diplôme national d'ingénieur en agronomie de l'Institut national agronomique de Tunis (Inat), spécialisé dans la production végétale (1998). DEA en sciences du sol de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (1999). Doctorat de l'Université de Montpellier (2003).

• Membre de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap).
• Assistant à l'Institut national agronomique de Tunisie (2006-2010).

Abdallah Rabhi

Secrétaire d'Etat chargé des Ressources hydrauliques et de la Pêche

58 ans, né le 26 décembre 1957.

Master en sciences hydrauliques de Paris 6. Master en eau et agriculture de l'Institut national agronomique de Tunisie (Inat).

• Ingénieur agronome, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

Khalil Amiri

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, chargé de la recherche scientifique

Né en 1971, à Tunis.

Doctorat d'ingénieur informatique de l'Université d'Etat de Pennsylvanie.

• Doyen de la «Mediterranean Institute of Technology – Medtec».
• Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Tunisiens à l'étranger (2012-2014)

Habib Dabbabi

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, chargé de l'Economie numérique

48 ans, né le 2 avril 1967.

Master en sciences des télécommunications de l'Université de Versailles, France.

• Responsable de développement chez Ericsson sur la région Méditerranée (2016).
• Premier conseiller auprès du ministre des TIC du gouvernement Jebali (2012).
• Directeur de développement des affaires pour Ericsson en Arabie Saoudite.

Imed Jabri

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé des Sports

53 ans, né le 22 août 1962, à Ezzahra.

Ingénierie en communications. Doctorat en génie électrique.

• Professeur à l'Ecole supérieure des sciences et des techniques et à l'Ecole supérieure des ingénieurs de Tunis.

Faten Kallel

Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse

• Chargée du suivi global du programme destiné aux entreprises du secteur de l'offshoring au sein du programme Smart Tunisia.
• Consultante dans plusieurs grands cabinets internationaux présents en Tunisie.

intérieurs®

CERTIFIÉE intérieurs ISO 9001-2008

MOBILIER DE BUREAUX

Bureau Tempo

5 ANS DE GARANTIE

5 ANS GARANTIE!

Les Pros Du Bureau

*Uniquement pour les bureaux,pour vice de fabrication,hors parties en tissus ou simili cuir,hors PVC et hors rouilles

SHOWROOMS :

TUNIS - SOUSSE KANTAOUI - SOUSSE SAHLOUL - SFAX

BÉJA - GABÈS - ALGER - TRIPOLI - ABIDJAN

www.interieurs.com.tn

Tél : 71 863 611

Un staff restreint et efficace

Youssef Chahed l'avait révélé dans son interview à *Leaders* : il a pu compter sur un staff restreint, discret et performant. Sa première chance aura été de pouvoir «emprunter» au cabinet présidentiel dirigé par Sélim Azzabi l'une de ses grosses pointures, Ridha Chalghoum. Conseiller principal, ancien ministre des Finances, fin connaisseur des rouages de l'Etat, il sera le pivot central de l'équipe.

Autour de lui viendront se greffer trois autres hauts calibres : Hédi Mekni, Lotfi Ben Sassi et Mehdi Ben Saïd. Ils se répartiront rapidement les tâches dans une parfaite synergie. Il fallait tout à la fois s'occuper de l'état des lieux pour établir immédiatement un tableau de bord fiable, réfléchir à l'architecture du gouvernement, établir le contact avec les partis, la société civile et les corporations, compiler les différentes propositions quant aux actions prioritaires à entreprendre, traiter les C.V. reçus, travailler sur le discours-programme qui sera prononcé au Bardo, élaborer les lettres de cadrage des membres du gouvernement, la charte interne, etc. En 15 jours seulement et avec toute la pression politique et médiatique, c'est un travail de titan...

La communication est confiée au tandem Riadh Omhéni (emprunté lui aussi à Carthage) et Moufdi Mseddi qui avait longtemps officié à l'ANC, puis à la Kasbah.

Quant au Protocole, Hached Knis (ministère de l'Agriculture) était rappelé en renfort.
Reste la fidèle assistante, Mme H. *«Sa loyauté n'a d'égale que son efficacité»*, témoigne un connaisseur.

«Ils sont tous volontaires, bénévoles et en congé», souligne Chahed.

Qui s'installera avec lui à la Kasbah ? Le contrat de base ne prévoit aucun engagement dans ce sens. Juste une mission ponctuelle.

On verra par la suite.

Un seul outsider, et depuis des années déjà : Mahmoud Mathlouthi. En gouvernant attentionné, ce vaillant maître à Dar Dhiafa restera fidèle au poste. Il garde l'œil sur l'intendance et le service, comme il le fait déjà depuis longtemps. →

Ridha Chalghoum
Le pivot

Les yeux cernés, mais le sourire toujours aux lèvres. Au compteur, bientôt trois mois de déficit de sommeil, aggravé par une forte concentration sur l'essentiel tout en gardant le détail à l'œil. Le jugement risque d'être tranchant, mais le verbe reste toujours courtois. A 53 ans, il est expérimenté dans « la chose publique » et connaît bien les milieux financiers et la haute fonction publique. L'ancien ministre des Finances était rappelé, début février dernier, à Carthage en qualité de premier conseiller, et sera chargé des questions économiques et financières. Il fera une très bonne équipe avec Selim Azzabi, directeur de cabinet, et les autres membres du staff présidentiel, soumettant au chef de l'Etat tableaux de bord actualisés et notes substantielles. Le 2 juin 2016, BCE lance son initiative et jette le bébé à son cabinet. On connaît la suite.

Mehdi Ben Saïd
Le consultant

Diplômé de l'ENSI (Tunis) et de l'ESSEC (Paris), il est l'une des icônes promues par E&Y dans la région. A 36 ans, il capitalise déjà une riche expérience de consultant poly-spécialiste, particulièrement rompu à la chainsupply management. Au sein de l'équipe YC (Youssef Chahed), il a plongé à fond dans l'architecture du gouvernement et le traitement des C.V. Vieux compagnon de route lui aussi de Chahed à Al Jomhoury, puis au sein de Nidaa Tounès, très impliqué avec lui dans la campagne électorale, il dit prêter main-forte aujourd'hui par amitié, par devoir... Et plus, si affinités ?

Hédi Mekni
Le juriste

«Il ne propose que des solutions», dit de lui l'un de ses compères dans cette *«aventure de Dar Dhiafa»*. Hédi Mekni est juriste, spécialiste en droit public, alignant une bonne expérience dans la haute administration tunisienne.

Lotfi Ben Sassi
Le trader

Il est spécialement venu de Londres. *«Juste pour donner un coup de main et rentrer»*. Comme il l'avait déjà fait lors des élections de 2014, mais aussi lors du lancement d'Al Jomhoury. Ce «Golden boy» de la City a une structure mentale très développée et une vision très avancée. En plus de sa connaissance des places financières internationales...

Riyadh Omhéni
L'image

Quand il vous parle, il pense image, cadrage, montage et cut final. Quand vous évoquez avec lui une déclaration à la presse, une interview, une conférence de presse, ou un autre type d'évènement, il le traduit immédiatement en podium, pupitre, micros, sono, caméras et autres moyens... Révélé au lendemain de la révolution, à la tête de sa propre boîte de production, il rejoindra les rangs de Nidaa Tounès où ses prestations et son engagement seront appréciés. Il suivra l'équipe à Carthage. Il sera avec Moufdi Mseddi et Hached Knis parmi les trois premiers à arriver à Dar Dhiafa, une heure seulement après la désignation officielle de Youssef Chahed. Et le voilà promu en grade et fonction, et parti à la Kasbah.

Moufdi Mseddi
Toujours connecté

Ne le cherchez pas au fond d'un bureau, se morfondant à lire un vieux livre. Il est constamment dans les lieux de pouvoir, admis dans les secrets de l'Etat, arpentant les couloirs, chauffant le téléphone toujours collé à l'oreille, distillant un scoop à l'un, gratifiant l'autre d'un bon angle d'attaque. Il connaît toute la faune journalistique et toute la faune a son numéro de téléphone. Il avait désenclavé au Bardo Mustapha Ben Jaafar, alors président de l'ANC, relayé à partir de la Kasbah (puis de son QG de think tank) les messages de Mehdi Jomaa et, pendant quelques mois, d'Habib Essid. Appelé dès la première heure, il fera démarrer la machine au quart de tour.

Mahmoud Mathlouthi
L'accueil

Droit, comme le bon militaire qu'il avait été pendant huit ans. Affable et courtois, comme il l'avait été au Mess des officiers au Belvédère. Accueillant et l'œil vif comme depuis plus de 25 ans qu'il est à la Présidence de la République. Au lendemain même de la révolution, c'est lui qui a assuré auprès du président intérimaire Foued Mebzaa et du président provisoire Moncef Marzouki, du Premier ministre Mohamed Ghannouchi, alors poussé par le sit-in de la Kasbah à se rabattre sur Carthage, puis de son successeur Béji Caïd Essebsi... Affecté à Dar Dhiafa, il y accueillera Jebali, Laarayedh, Jomaa, Essid et maintenant Chahed, en route vers la Kasbah, ou de retour, en consultations, en exercice, ou en passation de pouvoir. A ses yeux, ils sont tous de très hautes personnalités qu'il convient de servir ainsi que leurs visiteurs, tunisiens et étrangers, dans l'honneur républicain et la dignité de l'Etat.

Hached Knis
Le Protocole

En 23 ans de services à l'Agriculture, il a pratiqué 15 ministres, 14 secrétaires d'Etat et maintenant un chef de gouvernement désigné. Cet enfant de Zarzis au look soigné, toujours bien coiffé, bien parfumé et bien habillé, pochette légèrement débordante, garde jalousement le secret de son entregent. Ses moments les plus durs à Dar Dhiafa ont été lorsqu'il fallait éconduire, avec un large sourire et les mots qu'il faut, des visiteurs de marque venus importuner Youssef Chahed...

Ca discute

Ils redoublent

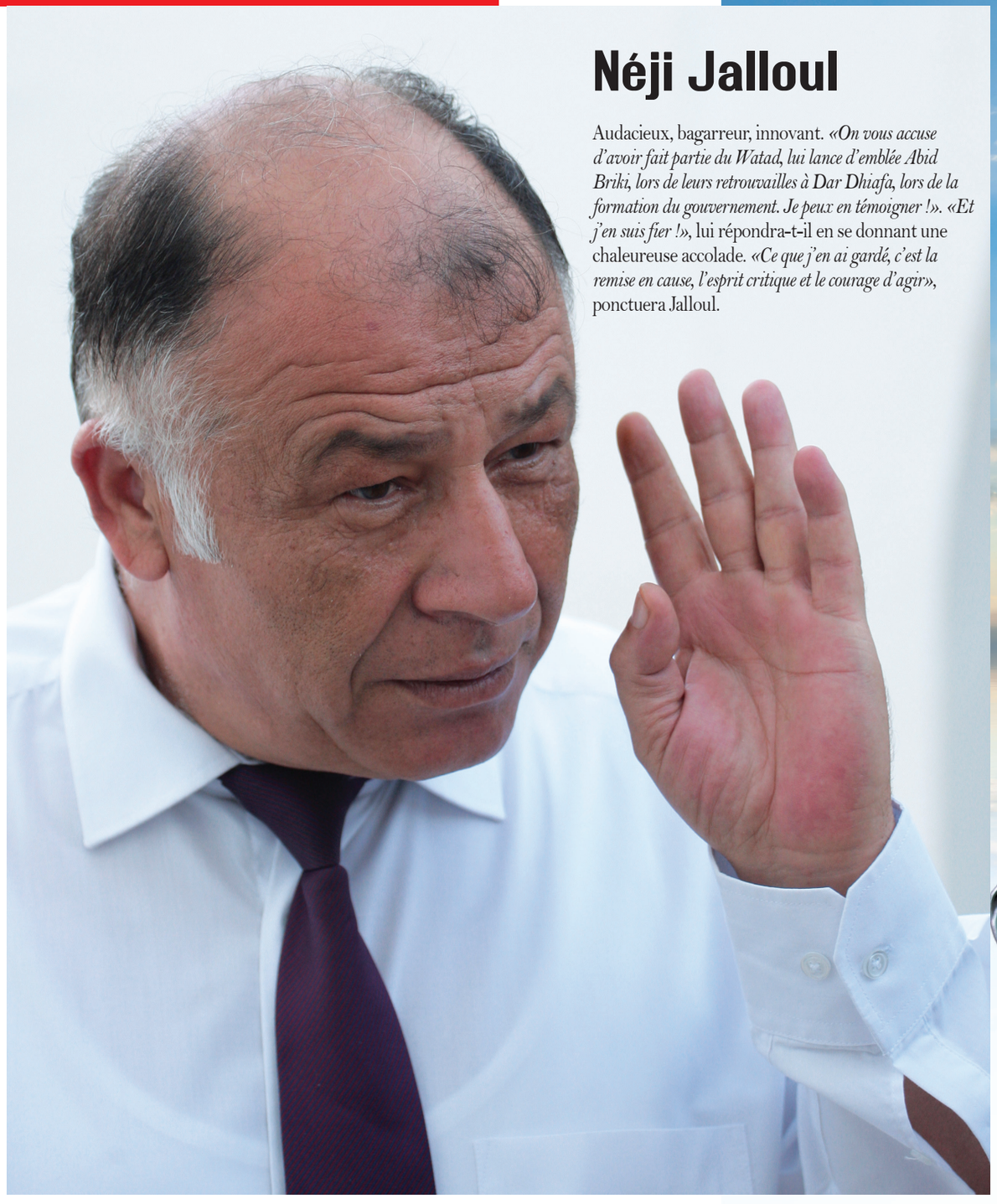

Néji Jalloul

Audacieux, bagarreur, innovant. *«On vous accuse d'avoir fait partie du Watad, lui lance d'emblée Abid Briki, lors de leurs retrouvailles à Dar Dhiafa, lors de la formation du gouvernement. Je peux en témoigner !». «Et j'en suis fier !»*, lui répondra-t-il en se donnant une chaleureuse accolade. *«Ce que j'en ai gardé, c'est la remise en cause, l'esprit critique et le courage d'agir»*, ponctuera Jalloul.

Il revient au gouvernement

Ghazi Jeribi

«Si j'ai accepté de faire partie du gouvernement, c'est pour poursuivre mon engagement au service de l'Etat. Encore plus, en tant que ministre de la Justice, confie Ghazi Jeribi à *Leaders. Tous connaissent mes principes et savent combien je reste intransigeant sur tout ce qui touche à l'Etat. Jamais je ne tolèrerai la moindre atteinte à l'autorité de l'Etat, à la loi et à la justice».* L'ancien ministre de la Défense (2014 -2015), président successivement du Conseil de la concurrence, du Tribunal administratif et du Haut comité de contrôle administratif et financier, a toujours été un homme d'équité. Le joueur international de basket-ball qui continue à pratiquer son sport favori garde un grand esprit sportif.

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

1. Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn
2. Choisissez votre produit d'assurance en ligne.
3. Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.
4. Dès la réception de la notification de succès de paiment

VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

GAGNEZ EN SIMPLICITÉ
Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

GAGNEZ EN PRATICITÉ
Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS
En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS
Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.

APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR

ANDROID APP ON Google play

Bientôt disponible Windows Phone

Bientôt disponible App Store

ET NOTRE SITE WEB

www.carte.tn

DES QUESTIONS ?

Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.

40 ans
On vous l'assure.
CARTE ASSURANCES

* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

HYUNDAI
Truck & Bus
County,
pour une
nouvelle
génération.
NEW COUNTY
SOTUDIS
Chemin de réussite
www.sotudis.com.tn
N° Vert 80 10 25 25
مجمع الزواري
zouari group

Ils redoublent, mais changent de ministère

Samira Merai

Personne n'a voulu aller à la Santé. Sans hésitation, elle a accepté sa nouvelle charge. Agrégée en médecine, doublée d'une militante de base, elle entend apporter à ce grand ministère le grand renforcement initié par son prédécesseur, Said El Aidi. Elue d'Afek dans la circonscription de Médenine à la Constituante, cette originaire de Zarzis était sans cesse au combat. Pour les droits de la femme, la parité, la démocratie, la modernité, la nouvelle constitution. Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, elle s'est employée à faire aboutir l'excellent travail entamé par Neila Chaabane. A la Santé, elle aura du pain sur la planche.

Zied Laadhari

Il rempile, gagnant en grade et galons. Unique ministre en titre d'Ennahdha dans le gouvernement Habib Essid, cet avocat international inscrit au Barreau de Paris et élu de Sousse (natif de Msaken) à la Constituante creuse son sillon. Zied Laadhari, 41 ans, est désormais le team leader des ministres et secrétaires d'État d'Ennahdha au gouvernement Youssef Chahed. Cédant le ministère de la Formation professionnelles et de l'Emploi à son coéquipier au parti, Imed Hammami, il prend la tête du superministère de l'Industrie et du Commerce, réunifié. Une charge redoutable, avec notamment la lutte contre le commerce informel, la compression des prix et la relance des exportations, mais aussi tout l'appui nécessaire à l'industrie. Son secrétaire d'État au Commerce, Fayçal Hafiane, lui sera d'un précieux concours.

Elle revient avec une promotion

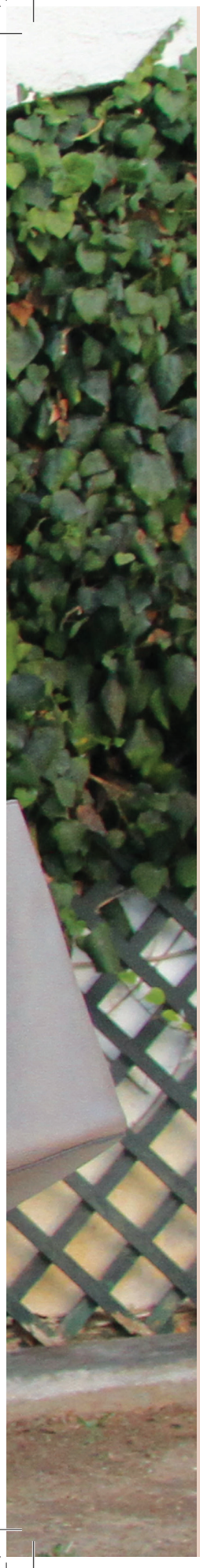

Majdouline Cherni

Pour une surprise, c'en est bien une! Sauf pour ceux qui connaissent de près Majdouline Cherni, 35 ans, nommée ministre de la Jeunesse et des Sports. Sœur du martyr Socrate Cherni dont les assassins courent toujours, cette ancienne secrétaire d'Etat chargée des blessés et martyrs de la révolution dans le premier gouvernement de Habib Essid ne manque ni de courage, ni de détermination. Bloquée de partout pour l'empêcher de publier finalement la liste officielle des blessés et des martyrs non encore arrêtée à ce jour, elle se battra de toutes ses énergies pour venir en aide aux victimes blessées et aux familles endeuillées. Son combat se poursuivra avec sa nomination en février dernier à la tête de l'Instance générale des martyrs et blessés de la révolution et des opérations terroristes.
Architecte de formation, militante de la société civile au Kef, elle sera nommée déléguée à la Manouba, après l'assassinat de son frère. Son premier passage au gouvernement lui sera fort instructif.

Bienvenue au Club

Iyad Dahmani

Le jeune militant du PDP en France puis en Tunisie qu'il était avant la révolution est à présent un vétéran du Parlement. Elu d'Al Jomhoury (dans la circonscription de Siliana) à la Constituante, il sera la voix de tonnerre qui résonne sous la coupole du Bardo. Réélu à l'ARP, il obtiendra la présidence de la commission des finances, du plan et du développement et gagnera en modération. En réussissant à rallier Al Jomhoury, jusque-là réfractaire à son gouvernement, et nommer Iyad ministre, précisément chargé des relations avec l'ARP, Youssef Chahed frappe d'une pierre deux coups.

«Je peux être très utile au fonctionnement de la machine gouvernementale qui ne tournait pas assez bien, confie-t-il modestement à *Leaders. Les rapports avec l'Assemblée n'étaient pas les meilleurs. Pour avoir été membre de la commission du règlement intérieur de l'ANC, puis de l'ARP, je suis imprégné des moindres détails. L'essentiel aujourd'hui est de fluidifier les rapports entre la Kasbah et le Bardo, de dissiper tout malentendu et d'accélérer l'examen des projets de loi en instance».*

Lamia Zribi

Elle retrouve cette grande bâtisse historique de la Kasbah où elle a fait la quasi-totalité de sa carrière. De jeune chef du service du financement extérieur en 1993, elle est désormais ministre des Finances. Une superbe consécration... mais une très lourde responsabilité.

Fadhel Abdelkéfi

«Il est aussi le ministre du secteur privé», revendiquent fortement nombre de chefs d'entreprise. Sa nomination au sein du gouvernement les rassure. Les investisseurs étrangers aussi y voient un signal fort qui les incite à venir en Tunisie. Premiers grands défis : faire voter le plan et le code des investissements et réussir la conférence des bailleurs de fonds. L'ancien président de la Bourse de Tunis s'y met de suite.

Imed Hammami

Silencieux, mais sa parole retentit. Cet ingénieur de l'Enit, originaire du Cap Bon (Beni Khalled), s'est distingué dans les rangs d'Ennahdha par sa modération et son esprit d'ouverture. Ses années de député au Bardo, à l'ANC, puis à l'ARP ont forgé son expérience. Ses interventions en commissions comme en plénières ont souvent arbitré favorablement des différends épineux. Sur les pas de Zied Laadhari au même ministère, avec comme secrétaire d'Etat une étoile montante d'Ennahdha, Sayida Ounissi, il aura à promouvoir l'emploi et transformer la formation professionnelle. Vaste programme.

آمي للتأمين
AMI Assurances

سُوق بأمان و صيّف في بلادك مطمان

AMI تأمينات Assurances

« AMI » تمنح حرفائـــها فرصة الفوز
بسنـة من التأميـــــــن المجـانـــي
في صورة عدم إرتكابهم حادث خلال صيف 2016.
تتم عمليّة القرعة و السّحب في شهر نوفمبر 2016 بحضور عدل تنفيذ.

تأمنّك وآطّمنك

www.assurancesami.com

Au sommet d'Ennasr

L'air pur frais, les espaces généreux & les matériaux nobles

Sur les hauteurs d'Ennasr, à côté d'un parc public, respirez l'air frais dans votre appartement luxueux avec vue imprenable.

Une résidence de haut standing en R+2 et des appartements jusqu'à S+4.

Une architecture étudiée qui vous offre des espaces généreux.

Une finition soignée en matériaux nobles.

Climatiseurs, chauffage central, cuisine équipée, boxe de voiture et cellier individuel.

Pour plus d'information appeler le 71 840 244 ou consulter notre site
www.simpar.tn

SIMPAR
ISO 9001

Samir Taieb

Le foncier est à la base de l'agriculture et la législation tunisienne en la matière, si riche, date de l'époque romaine... Un juriste à l'Agriculture, c'est le politique qu'il faut voir d'abord, tant mieux s'il comprend les fondamentaux réglementaires.

Riyadh Mouakhar

On l'attendait à la Santé, mais le médecin anesthésiste-réanimateur a préféré s'occuper des régions et du développement durable. Avec les nouvelles dispositions constitutionnelles en matière de décentralisation et de transfert des pouvoirs, les élections municipales et l'importance des questions environnementales, il sera le ministre de l'avenir immédiat...

QNB

Service SMS Alerte :

QNB Tunisie développe ses services électroniques et met à votre disposition son nouveau service SMS Alerte qui vous permet de suivre instantanément vos transactions bancaires, à travers la réception d'un SMS sur votre numéro personnel.

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez notre site qnb.com.tn

ASSURANCE
Automobile

Pour votre **Auto**,
pensez à être
bien assuré

Nos Conseils, pour une route plus tranquille...

Avec ASSURANCES SALIM, vous faites le bon choix ...

Nos +++

- Prise en charge des frais de réparation
- Dépannage et remorquage du véhicule
- Accès à un réseau de prestataires réparti sur tout le territoire Tunisien
- Mise à la disposition d'un véhicule de remplacement...

تأمينات سليم
ASSURANCES SALIM

Votre Protection...c'est notre métier !

Siège Social : Immeuble Assurances SALIM Lot AFH BC 5-
Centre Urbain Nord - Tunis 1003
Tél.: (+216) 71 184 200 - Fax : (+216) 71 184 299
E-mail : commercial@salim-ins.com
Site Web : www.salim-ins.com

Anouar Maarouf

Matheux, ingénieur des télécoms, converti en patron de presse pour le compte du gouvernement (Assabah, Shems FM, Havas, etc.), il doit redoubler d'efforts pour succéder à son premier mentor, Mongi Marzoug. Son mastère de conduite du changement dans les organisations lui sera fort utile. Cet ingénieur diplômé de l'Institut national des télécommunications à Paris (France) et docteur en mathématiques de l'Université Joseph-Fourier à Grenoble (France) avait fait ses premières armes dans l'équipe de Mongi Marzoug. Plus précisément au sein du groupe en charge des premières grandes assises du numérique réunies à Tabarka. Il participera au pilotage de la stratégie nationale «Tunisie Numérique 2018» et aux travaux de l'Unité de veille stratégique et prospective de la présidence du gouvernement.

Mehdi Ben Gharbia

«Ce qui m'a le plus incité à rejoindre le gouvernement de Youssef Chahed, c'est qu'il est constitué d'un groupe de jeunes, très motivés, et qu'il n'est pas l'otage d'un parti dominant», explique à *Leaders* Mehdi Ben Gharbia. *«On était dans l'opposition, vilipendant toute imposture, dénonçant tout abus. Il faut maintenant se mettre au travail».*

Abid Briki

Son avenir n'est pas derrière lui ! Ancien dirigeant du Poct et de l'Ugtt, en première ligne lors de la révolution, place M'hamed-Ali, avenue Bourguiba et à la Kasbah 1 et 2, converti en expert international pour le syndicalisme arabe, basé à Beyrouth, sa voix résonne encore dans les oreilles des Tunisiens, lors des grands débats télévisés de 2011. Cinq ans après, son expérience à partir du Liban en plus, a-t-il changé ? Sans doute.

Mohamed Trabelsi

Ministre des Affaires sociales

Homme de théâtre et de radio (à Sfax), enseignant, directeur de journal (*Echaab*), et militant syndicaliste hissé de la base à la direction de l'Ugtt, Mohamed Trabelsi est une figure marquante du syndicalisme tunisien. Pour avoir ouvert les yeux sur le légendaire Habib Achour avec ses troupes aguerries à Sfax (Abderrazak Ghorbel, Mohamed Chaabane...), vécu dans sa chair les évènements du 26 janvier 1978, la décapitation de l'Ugtt et l'emprisonnement de ses dirigeants, il a tout intégré en lui. Trabelsi vivra tous les épisodes depuis lors : les congrès successifs, l'arrivée de Noureddine Hached, Taieb Baccouche, Ismail Sahbani, Abdessalem Jrad. Dans les structures syndicales militantes, comme dans les coulisses, il jouera un rôle significatif. Intransigeant sur les droits des travailleurs, habile dans les négociations, doué pour la conciliation, génial à renouer les fils ténus. Sans cesse à la manœuvre, il œuvre à l'apaisement.

Autant de qualités qui lui valent l'attention du Bureau international du travail (BIT) ainsi que d'autres instances sociales arabes et internationales. Son expertise sera précieuse à partager avec les mouvements syndicalistes dans le monde arabe en tant qu'expert international, basé au Caire et couvrant la région, tout au long de ces dernières années. Sa mission terminée, il aspirait légitimement à une douce retraite dans sa Tunisie natale. Mais, le voilà rappelé d'urgence pour reprendre du service, dans une fonction exceptionnelle.

«Reçu par le chef du gouvernement, je croyais qu'il s'agissait d'une simple rencontre dans le cadre de ses consultations, confie-t-il à *Leaders. J'ai été frappé par l'ardeur qui l'animait, son discours ferme et déterminé et l'ampleur des grands enjeux qui se posent à la Tunisie. Il m'a convaincu !»*

Au charbon ! Au syndicaliste désormais ministre de négocier avec les syndicats, de redresser les caisses sociales, de stimuler le développement social... Partout, les indicateurs sont au rouge. Mais, il aime relever les défis.

Slim Khalbous

Il était pourtant bien à la tête de l'Institut des hautes études commerciales (Ihec) à Carthage, introduisant des nouveautés utiles, créant des manifestations attractives, ouvrant davantage l'Institut à l'international. Boosté ministre, et en cette pleine rentrée, il doit oublier le cadre magnifique de la baie de Carthage, et plonger dans les dossiers complexes et compliqués. Son défi est d'y réussir.

Hela Cheikhrouhou

Habituée aux longs voyages et au décalage horaire, elle est immédiatement à pied d'œuvre dès son arrivée de Séoul. *«J'y crois beaucoup*, affirme-t-elle à *Leaders. Tous ces grands chantiers ambitieux, je les avais pratiqués d'une manière ou d'une autre à partir de la Banque mondiale à Washington pour l'Amérique latine, au sein de la Banque africaine de développement pour le continent africain et au Fonds vert à Séoul pour différentes régions du monde. En 15 ans de financement de projets, on s'enrichit d'enseignements précieux qui peuvent être utiles aujourd'hui pour la Tunisie. Le développement des ressources minières et pétrolières est essentiel pour la création d'emplois, l'économie locale et régionale, les finances publiques...On doit s'y mettre de concert avec les communautés locales, la société civile et toutes les autres parties prenantes»*. Des propos en cohérence totale avec la vision de Youssef Chahed.

Fayçal Hefiane

Il devait être promu au rang de premier conseiller à la présidence de la République, voire porte-parole. Le voilà en charge du Commerce, comme il l'a appris officiellement par la télévision.

Deux jours avant l'annonce du gouvernement, Fayçal Hefiane était sondé pour en faire part. Mais il a souhaité poursuivre sa mission auprès du président Béji Caïd Essebsi. « J'apprends beaucoup de lui, et ce n'est jamais assez », avait-il argué. L'un des enseignements délivrés par BCE est précisément de monter au créneau. Ce sera pour lui une nouvelle et grande expérience.

Manager de formation et d'esprit, politique dans les veines, Hefiane est toujours en mouvement. Monté de Gabès poursuivre ses études supérieures à l'Iscae, il est au premier rang dans l'action militante. Sa carrière était déjà tracée : gestionnaire, en politique. Fayçal Hefiane rejoindra Faouzi Elloumi lors de la création, au lendemain de la révolution, de son Parti réformiste destourien. Fusionnant avec Nidaa, il fera partie de la grande équipe et sera notamment chargé de l'implantation des sections régionales et locales. Sillonnant le pays, suscitant des adhésions, formant les structures et ouvrant des locaux un peu partout, il fera œuvre utile. Le résultat, on le verra illustré par la grande victoire aux législatives et à la présidentielle. Hefiane ira alors à Carthage et prendra en charge le département politique. Sa tâche essentielle consistait au début à assurer le suivi de l'actualité, d'en faire des synthèses et de produire des analyses. *«Il a le don de tout résumer en très peu de mots, et en profondeur»*, disent de lui ses coéquipiers au Palais. *«Côtoyer le président Caïd Essebsi est une grande chance*, nous confie-t-il. *Surtout lors de moments exceptionnels, de grandes tensions, ou de visites à l'étranger».*

Au Commerce, Fayçal Hefiane sera en fait le ministre (bien que son rang soit celui de secrétaire d'Etat) de l'approvisionnement alimentaire, de la compression des prix, de la lutte contre la fraude, et du contrôle économique. Mais aussi de la réduction des importations et de l'accroissement des exportations. Son grand défi sera de lutter contre les barons de la contrebande et de ne céder à aucun lobby.

Sabri Bachtobji

Il revient du Brésil où il avait occupé son premier poste d'ambassadeur. Ce diplomate de carrière polyglotte avait fait ses premières armes en poste à Rome et Madrid, avant d'être consul général à Lyon. Un vrai professionnel.

Hichem Ben Ahmed

Son passage dans des cabinets ministériels (Commerce...), à la tête du gouvernorat de Mahdia ou de Tunisair Handling, puis aux commandes d'entreprises privées, a enrichi son parcours professionnel et aiguisé son sens politique. Tout est dit.

République Tunisienne

CESSION DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE INDIRECTE DE L'ETAT TUNISIEN DANS LE CAPITAL DE L'INTERNATIONAL SCHOOL OF CARTHAGE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La société Al Karama Holding ("**Al Karama Holding**" ou le "**Cédant**") envisage de céder, sur appel d'offres, la totalité de la participation publique indirecte dans le capital de la société International School of Carthage ("**ISC**" ou la "**Société**") à un investisseur qui sera en mesure de gérer et développer une institution scolaire privée (l' "**Investisseur**"). La participation objet du présent appel d'offres représente 100% du capital de l'ISC (la "**Participation**").

À cet effet, la Banque d'Affaires de Tunisie ("**BAT**" ou le "**Conseiller**") a été retenue comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'opération de cession envisagée (l' "**Opération**").

CONSIDERATIONS CLES

Créée en août 2005, l'ISC est une société à responsabilité limitée ayant pour objet principal "*la création et la gestion d'une école internationale allant du niveau éducatif du préscolaire au niveau du bac* ". Son capital social est de 2,760 MDT divisé en 55.200 parts sociales de 50 DT chacune toutes entièrement libérées. Al Karama Holding détient 100% des parts. L'ISC est entrée en activité en septembre 2007.

Destiné exclusivement à l'exploitation de l'ISC, le patrimoine immobilier de l'ISC est composé d'un terrain d'une superficie totale de 30.025 m², sis aux Jardins de Carthage à Tunis, abritant les édifices scolaires et périscolaires.

Le programme scolaire de l'ISC est homologué et régi par l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger ("AEFE"). Elle est constituée d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un collège et d'un lycée.

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'ISC comptait 2.159 élèves répartis sur tous les niveaux scolaires.

PROCESSUS DE PRESELECTION

Les investisseurs désirant être présélectionnés pour participer à l'appel d'offres sont invités à manifester leurs intérêts seuls ou en formant un consortium conformément aux modalités et aux délais prévus dans le Dossier de Présélection ("**DPS**").

L'Investisseur pourra être soit **(i)** une personne physique ou une société agissant seul, soit **(ii)** un consortium (le "**Consortium**") dirigé par un Investisseur (le "**Chef de File**") et incluant d'autres investisseurs nationaux et/ou internationaux.

Les Investisseurs Potentiels pourront retirer un dossier de présélection ("**DPS**") à partir du mardi 26 Juillet 2016 auprès d'Al Karama Holding sis à son siège social :

Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi
1053, Les Berges du Lac

Le retrait du dossier de présélection ("**DPS**"), composé du règlement de l'appel à manifestation d'intérêt et d'un mémorandum d'information, se fera contre **(i)** la remise d'une fiche de présentation ("**Fiche de Présentation**") et d'un accord de confidentialité ("**NDA**") dûment remplis et signés conformément aux modèles disponibles pour téléchargement sur le site de la BAT (www.bat.com.tn) et sur le site d'Al Karama Holding (www.alkaramaholding.com) et **(ii)** le paiement d'un montant non restituable de quatre mille (4.000) dinars par chèque certifié au nom d'Al Karama Holding ou en espèces.

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est fixée au vendredi 30 septembre 2016 à 17h00.

L'Investisseur devra répondre aux exigences suivantes :

- L'investisseur devra disposer d'une assise financière confortable lui permettant de garantir le développement de l'ISC ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés ou associés ne doivent être listés parmi les personnes visées par le décret-loi n° 2011-13 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés et associés ne font l'objet d'aucune sanction ou embargo ;
- Ni l'investisseur ni aucun de ses employés ou associés ne font l'objet ou n'ont fait l'objet durant les 5 dernières années de poursuites pour crimes économiques en Tunisie ou à l'étranger ;
- L'investisseur devra fournir un engagement ferme et irrévocable **(i)** de respecter les critères d'homologation de l'ISC, **(ii)** de maintenir l'implantation et la vocation de la propriété foncière de l'ISC, **(iii)** de maintenir sinon améliorer le mode de gouvernance et le cadre associatif et participatif actuel de l'ISC, et **(iv)** de proposer et respecter un plan de développement de l'ISC.

Le Cédant se réserve le droit, à tout moment du processus, de ne pas retenir un ou plusieurs Investisseurs à participer au processus de cession de la Participation, en cas de non respect par le/les Investisseurs concernés de la règlementation en vigueur ou de règles d'ordre public.

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les investisseurs présélectionnés seront invités à retirer auprès d'Al Karama Holding le dossier d'appel d'offres ("**DAO**") et le Règlement de la Data Room.

TRAVAUX DE DUE DILIGENCE

Les investisseurs ayant retiré le DAO et le Règlement de la Data Room auront la possibilité de conduire les travaux de due diligence dans le cadre d'une data room électronique qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités spécifiques (règlement de la data room et liste des documents consultables). Suite à l'accès à la Data Room, chaque investisseur aura la possibilité de poser des questions et de demander des amendements au projet d'acte de cession annexé au DAO dans le cadre de la phase Questions/Réponses ("**Q&A**")

DATES CLÉS DU PROCESSUS DE CESSION ENVISAGÉE

Date limite de remise des manifestations d'intérêt	: 30 septembre 2016
Date de notification de présélection	: 14 octobre 2016
Date de mise à disposition du DAO	: 18 octobre 2016
Date de remise des offres financières	: 25 novembre 2016
Closing	: Décembre 2016

Contacts et informations :

La Banque d'Affaires de Tunisie (la "**BAT**" ou le "**Conseiller**") a été retenue comme conseiller exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'Opération. Toute demande d'information doit être adressée à :

Banque d'Affaires de Tunisie

Att. : M. Thameur CHAGOUR / M. Tarek MANSOUR
10 bis, Rue Mahmoud El Materi,Mutuelleville, 1002 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 143 804 / +216 71 143 806
Fax : +216 71 891 678
Email : c.thameur@bat.com.tn / tarek.mansour@bat.com.tn

BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

EXPORTER NOTRE INGENIERIE FINANCIERE

POUR SUIVRE VOTRE BUSINESS PARTOUT

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissance. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.

Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn
bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL

Habib Dabbabi

Il revient rue d'Angleterre, siège historique du ministère des TIC, où il avait enchaîné jours et nuits du temps du ministre Mongi Marzoug. Cet enfant de Zarzis aligne 18 ans d'expérience dans le secteur des TIC et le développement des grands projets à l'international. Début 2016, Habib Dabbabi est rappelé par Ericsson pour occuper le poste de responsable de développement sur la région Méditerranée. Il s'occupera alors de la transformation numérique de grandes firmes d'électricité et d'énergie dans le cadre de l'introduction du Smart Grid.

Faten Kallel

Elancée, cheveux en l'air, moulée dans un pantalon clair, un sac à main tendance : cette jeune Sahélienne (originaire de Sousse) ferait bien partie d'un casting de dream team. Son père, professeur d'éducation physique, et sa maman, sage-femme, l'ont élevée dans de grandes valeurs fondatrices De retour de Paris à l'issue de ses études universitaires, ce sont ces valeurs qu'elle s'emploiera à défendre au sein d'Afek Tounès. Elle accompagnera Yassine Brahim au ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale avant de rejoindre l'équipe en charge de la promotion de Smart Tunisia. Au ministère de la Jeunesse et des Sports, coiffée par Majdouline Cherni qui n'a que 35 ans, elle sera en charge de la jeunesse. Un grand travail l'attend.

Sayida Ounissi

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, chargée de l'initiative privée

Ennahdha ne peut trouver meilleure icône pour pousser au premier rang sa *«nouvelle génération d'avenir»*. La petite fille d'à peine 5 ans qui traversait clandestinement de nuit en 1992 la frontière, avec sa maman et ses frères et sœur, pour aller rejoindre son papa militant islamiste réfugié en Algérie sur son chemin vers la France, est aujourd'hui membre du gouvernement. A 29 ans, Sayida Ounissi, jeune députée à l'Assemblée des représentants du peuple, originaire de Tataouine, incarne une forte symbolique. Elle décrochera une double licence à Paris 1 en histoire et sciences politiques, suivie d'un mastère, effectuera son stage à Tunis, en 2011, au lendemain de la révolution, au sein de la Banque africaine de développement (BAD). Accueillie au bureau de la vice-présidence chargée du développement social, Sayida Ounissi découvrira la nécessité d'élaborer et déployer des politiques publiques efficaces en matière d'éducation, de sécurité sociale, de santé et autres pour les pays d'Afrique.

De retour à Paris, elle commencera sa thèse de doctorat traitant des politiques sociales en Tunisie. Mais, la voilà happée par la politique. Très active, Sayida sera rapidement l'un des porte-drapeaux des jeunes d'origine musulmane, s'exprimant dans les meetings, un peu partout en France et en Europe, parvenant à prendre place dans les plateaux de télévision et les radios, sollicitée par la presse. Ses propos sont modernes, lisibles, modérés et percutants. Sayida s'inscrit d'emblée dans le vivre-ensemble, et la nouvelle vague des jeunes cultivés, intelligents, identitaires mais très ouverts, qui traverse le monde aujourd'hui.

ATL Leasing,
L'allié de votre succès

ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois.
En fin de période vous en devenez propriétaire.

ATL LEASING

Plus qu'un leasing...

Omar El Béhi

Issu d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations, Omar Béhi, 41 ans, est titulaire d'un doctorat en sciences agronomiques de l'université de Montpellier II (2003). Il avait décroché en juin 1998 le diplôme national d'ingénieur en agronomie, spécialité productions végétales option cultures maraîchères à l'Institut national agronomique de Tunis et un DEA en sciences du sol à l'Institut national agronomique Paris-Grignon en juillet 1999. Auteur de plusieurs travaux de recherche, il est depuis 2010 maître-assistant à l'INA de Tunisie. En juin 2013, il est élu vice-président de l'Utap chargé de la production animale et de la recherche scientifique. Par ailleurs, il est président du Groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait (Giplait).

GAMMARTH
IMMOBILIERE

GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL :+ 216 71 962 218 - +216 98 910 000
Fax : +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant
A.O. N° 21 /2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Biens Immobiliers sis **à La Soukra-Ariana** (Lots séparés)

Lot		Titre Foncier	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative
I	**Malek**	**44752 Ariana**	La Soukra, Route de Choutrana en mitoyenneté avec l'ensemble résidentiel «Jinene Soukra»	5 000 m^2	1 586 m^2
II	**El Amal**	**43796 Tunis**	A proximité du centre commercial «Carrefour» et de l'hôpital Mongi Slim direction la Soukra Avenue Fattouma Bourguiba (Route Nationale RN10)	4 155 m^2	777 m^2 A réétudier afin d'être rénovée ou reconstruit (Zone UBa2)

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La résidence « Malek » objet du lot I est située dans une zone résidentielle luxueuse à Chotrana, La Soukra à proximité de l'aéroport International Tunis-Carthage et des centres commerciaux de La Soukra et La Marsa. Le bâtiment présente une structure stable et en bon état, il a subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

Le bien « El Amal » objet du lot II est un terrain clôturé situé à La Soukra, contenant quatre (04) constructions dégradées avec deux entrées depuis la route nationale RN 10. La structure des bâtiments et les lots spéciaux ont connu des effets de dégradation. Il doit être réétudié afin d'être rénové de nouveau ou reconstruit (Zone UBa2 selon le plan d'aménagement de La Soukra).

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 08 Août au 19 Septembre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 21 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **cinquante mille dinars (50 000 DT) pour chaque lot.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 20 Septembre 2016 à 16H00,** le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. L**a séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à 16H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (218 962 71 ou 037 369 73 ou 000 910 98).

GI

Garantie 3 ans

The Creative Life

TCL

Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV ANDROID IPTV

Android 4.4 :
Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, l'Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.

Android 5.1.1 :
L'Android 5.1.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.

Dynamic Contrast Ratio :
Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.

True Color Tech :
Une technologie d'amélioration avancée des couleurs, élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.

Direct Led :
Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.

IPTV Standard / Electro IPTV :
Profitez de plus que 2000 chaines en streaming et une bibliothèque de 5000 films.

الكترو ستار
ELECTROSTAR

N° Vert 80 100 500
APPEL GRATUIT

Habib Essid
Délivré!

En remettant les clés de la Kasbah à son jeune successeur, Habib Essid éprouve légitimement un sentiment de délivrance. Et la conviction du devoir accompli.

Délivrance, après avoir accepté et assumé une lourde responsabilité. Dix-huit mois durant, de février 2015 à fin août 2016, il a dû en voir de toutes les couleurs. L'ambiguïté des dispositions constitutionnelles répartissant les compétences s'est trouvée compliquée par les jeux de sérail, l'ambition des uns, la convoitise des autres, l'état mafieux qui s'emploie à gangrener le pays et saper les fondements de l'État.

Devoir accompli, on connaissait d'avance l'intégrité de Habib Essid, sa droiture et son manque d'engouement pour la politique politicienne. Peu porté sur la communication, il n'a pu s'y faire que sur le tard.

Sévir et communiquer, lui avaient recommandé ses proches. Il ne pouvait ni sévir, affirme-t-il, dans un contexte des plus fragiles et des plus minés par la montée du corporatisme et la mollesse des leviers de l'État. Communiquer, ce n'est ni son don le plus fort, ni son caractère. Son credo a été de travailler et de préserver autant que possible l'État, le pays.

Le bilan de Habib Essid, consigné dans le volumineux document de passation (épais de plus 430 pages, précis et fourmillant d'indicateurs significatifs), transmis à Youssef Chahed, ne saurait être dressé à chaud. Ni les 106 projets de loi soumis à l'ARP, ni les 3 773 décrets et les 4 930 arrêtés pris n'en constituent la meilleure illustration.

Le jugement des Tunisiens a été sévère. La sanction des « politiques » tranchante. Visé personnellement, plus que son gouvernement, il en a fait les frais. Sans pour autant que rien ne puisse entamer son mérite.

Il aura servi, lui aussi, la République. A sa manière, de toutes ses énergies. De quoi en tirer fierté. Humblement, comme il l'est toujours.L

Deux mots en guise d'au revoir

Kamel Jendoubi
Ministre chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et les organisations des droits de l'Homme

> Le temps n'est pas aux états d'âme. La situation du pays est telle qu'elle ne laisse même pas de place au regret, et encore moins à l'amertume, au regard des efforts consentis et interrompus… Ainsi va la politique. Et puis, les bilans se font à froid, au moment opportun, même s'il est problématique d'en faire un pour une action publique de si courte durée.→

Voici donc quelques notations rapides. Une sorte de bouteille à la mer, ou - qui sait ? - des indications utiles d'une manière ou d'une autre pour l'intelligence de quelques enjeux de notre post-révolution tels que j'ai pu les approcher lors de ma courte expérience ministérielle.

Le département que j'ai eu à diriger est né d'une ambition, sans doute démesurée : la réforme de l'État. Un travail certes titanesque pour un seul ministère, voire pour un seul gouvernement, on le savait. C'était, disons, la philosophie de l'action que j'ai voulu entreprendre.

Les yeux rivés sur cet horizon, a priori atteignable mais qui s'éloigne à mesure qu'on s'en approche, je me suis attelé à mon travail. Il fallait commencer par donner une consistance réaliste au mot d'ordre qui pouvait apparaître quelque peu grandiloquent, de « réforme de l'État », et revoir à la baisse mes rêves de vieux militant des droits de l'Homme et des libertés. La redoutable « culture de gouvernement » est une école de patience, de modestie, et parfois d'ingestion de couleuvres soit dit en passant… La marge était étroite mais réelle.

Nous avons donc - parce que l'effort était collectif - articulé nos projets sous la forme d'un triptyque.

• Donner corps aux institutions prévues par la Constitution par la mise en place d'un dispositif progressif assurant l'équilibre des pouvoirs, et prévoyant les garde-fous de toute démocratie que sont les contre-pouvoirs.

L'enjeu ici est le fonctionnement même de l'État : un État de droit fidèle à sa vocation sociale ; à même de retrouver une autorité gravement entamée et de la rétablir pour combattre la corruption qui gangrène le tissu social.

• Impliquer la société civile et le mouvement associatif qui, dans ce processus, en est l'épine dorsale. Une société civile créatrice de droits réels mais surtout actrice et gardienne des réformes envisagées. La société civile n'est pas la société, elle est son filet protecteur et l'option pour une démocratie participative, gravée dans le marbre constitutionnel, accorde aux acteurs civils une place de choix.

L'enjeu ici est d'impulser des relations nouvelles entre l'État et ces acteurs, d'organiser la confrontation comme les terrains d'entente entre les deux parties pour le bien du pays. Doter la société civile des moyens de défendre la société, c'est une des missions de l'État démocratique. Je m'enorgueillis de penser qu'une partie de cette mission a été confiée à mon département.

• Ce double souci est adossé au référentiel universel des droits de l'Homme prévu par notre Constitution et par les textes internationaux qui engagent l'État.

L'enjeu ici est de mettre la pratique institutionnelle au diapason des principes inscrits dans la Constitution, et plus généralement d'insérer notre pays irréversiblement dans l'espace démocratique transnational qui transcende les puissances étatiques, grandes et petites, et qui est régi par le droit international. Ces trois piliers apparaissent dans le long libellé du ministère. Il s'agissait de traduire ces projets en programmes, ensuite en dispositifs juridiques, puis en pratiques quotidiennes : une tâche ardue et de longue haleine.

Le ministère tel qu'il sera légué à la nouvelle équipe est un vaste chantier, ouvert depuis le début de l'année, date de sa création après le remaniement ministériel de janvier 2016. Un grand paysage de briques et de ciment ; des travaux dans toutes les directions : projets de loi adoptés par le gouvernement et en souffrance dans les rayonnages de l'Assemblée des

représentants du peuple (ARP), notamment le projet de loi-cadre relatif aux instances constitutionnelles indépendantes et la loi organique relative à l'Instance des droits de l'Homme; d'autres projets de loi relatifs à chacune des instances constitutionnelles attendant d'être discutés en Conseil des ministres (bonne gouvernance et lutte contre la corruption, développement durable et les droits des générations futures, communication audiovisuelle)…

Des documents, des rapports (en particulier ayant trait aux correctifs à introduire dans les décrets-lois relatifs aux associations ou aux partis…), des commissions, des sous-commissions, des consultations, des rencontres et des tournées à l'intérieur du pays ont été réalisés en aval de tous les travaux mettant en présence les connaissances des experts et l'expérience des militants associatifs. Je prétends, au nom de toute l'équipe, que nous avons ébauché une méthode silencieuse dont l'efficacité a été éprouvée. Je me contenterais de quelques exemples à titre indicatif. Au printemps 2015, le gouvernement ayant décidé de prendre à bras-le-corps le dossier du bassin minier, il nous a échu la mission de rétablir la liaison avec les acteurs de la société civile et, en coordination avec les décideurs locaux et nationaux, de renouer un dialogue jusque-là empêché par les malentendus, le mépris ou le laxisme. Nous avons réussi partiellement à rétablir une confiance relative, des emplois ont été créés, la production, bloquée depuis des années, a redémarré, du moins pour un temps….

Autre cas, la cellule de communication de crise mise en place en juin 2015 après l'attentat sanglant de Sousse. Là encore, la feuille de route était de « communiquer » autrement : par un discours qui mette la sécurité au service de la démocratie et par l'adresse continuelle aux acteurs de la société civile, ceux des médias en l'occurrence. L'expérience de la plateforme de contre-discours appelée à se déployer sur les réseaux sociaux et destinée aux publics exposés à la «radicalisation». Une expérience participative qui doit nous mener à prendre le problème à la base et à établir une relation durable de confiance avec les acteurs de terrain, en particulier les jeunes. Une synthèse et des propositions de redéploiement de cette plateforme étaient envisagées.

La mise en place d'un mécanisme permanent et innovant de reporting (comité national de coordination, préparation, présentation des rapports et suivi des recommandations en matière de droits de l'Homme) impliquant l'ensemble des ministères et permettant à notre pays de retrouver dignement sa place sur l'arène internationale en conformité avec ses obligations internationales relatives aux droits de l'Homme. Sans parler de la redynamisation de l'Instance nationale de lutte contre la corruption dotée de moyens conséquents, de la relance de la Haica, bloquée par la démission de plusieurs de ses membres, comme de l'installation de l'Instance nationale de la prévention contre la torture, un mécanisme de protection qui distingue la Tunisie dans le monde arabe. A défaut d'être toujours pérennes, ces quelques exemples constituent autant de balises, des expériences participatives concrètes appelées à s'étendre et à être affinées et rééditées.

Tout le travail de l'équipe ministérielle était un «work in progress » dont les résultats, a priori imminents, se retrouvent constamment différés… La faute à personne ou à tout le monde, sans doute au fonctionnement labyrinthique des usines à gaz qui nous servent d'administrations, mais aussi aux lourdeurs de l'ARP. Que l'on me pardonne cette saillie, mais le train de limace des séances de l'hémicycle est de nature à user la patience des plus placides.

Des erreurs de l'équipe, dont j'assume en premier la responsabilité, il y en a eu pour sûr, une gestion approximative du temps, une visibilité a minima, certainement….Je me suis permis ici d'esquisser un plaidoyer dont la seule finalité est de préserver des acquis, de défendre un petit patrimoine que nous léguons en héritage à nos successeurs.

Je voudrais enfin dire deux mots des difficultés que nous avons sans doute sous-estimées et qui ont parfois hypothéqué la débauche d'efforts consentie par mon équipe, et au-delà. Elles sont de deux ordres :

Le premier est d'ordre technique : initialement rattaché à la présidence du gouvernement, le ministère qui a été le mien était peu et tardivement pourvu en moyens humains en l'absence d'un budget propre, prévu pour enfin être effectif en 2017. Le chef du gouvernement était animé des meilleures dispositions, mais l'intendance ne suivait pas toujours. Il faudra changer cette manière de voir les réformes institutionnelles comme le parent pauvre du développement. La démocratie, avec son attribut participatif, est toujours urgente,… Comme l'emploi… Comme la sécurité. Tout cela procède du même impératif : le bien commun. Le second est culturel, j'allais dire subliminal : comment faire admettre et avancer l'idée de réforme dans un milieu travaillé depuis si longtemps par le démon impassible de la routine, des conservatismes et du corporatisme ? Comment instiller du dynamisme dans ce monstre à sang froid qu'est l'administration minée par la gestionnite carriériste léguée par le régime de Ben Ali ? Une véritable gageure. Il y a pire : les oppositions politiques qui transparaissent derrière des hypocrisies complaisantes ou le désenchantement diffus qui perce ici et là : la Révolution, on a déjà donné ! La sécurité et le pain avant tout, les droits de l'Homme ça peut attendre !

Et pourtant, il faut continuer à y croire. On n'a pas le choix. Il y va du devenir de notre post-révolution. Notre pays est engagé dans un processus séculaire de modernisation. L'État en Tunisie a toujours joué le rôle d'initiateur et de garant de la pérennité de ce processus, malgré les à-coups, les dérives autoritaires et dictatoriales et les tentations régressives. Cette modernisation suppose un État disposant des moyens de son autorité pour protéger le pays et défendre la société. Soustraite des mains des oligarques, toujours à l'affût, pour être mise à la disposition du peuple entier, cette autorité a pour nom Démocratie. Notre démocratie est encore balbutiante. Elle doit se montrer assez forte pour déjouer les plans des prédateurs, assez sereine pour tenir tête aux nostalgiques de l'ordre, de quelque masque qu'il s'affuble : moral ou sécuritaire. Il faut tenir le cap.

Il me reste à formuler le souhait que le travail accompli serve et que le témoin soit repris par l'équipe qui va nous succéder.
Bonne route Mehdi.

K.J.

L'Agriculture : un ministère de souveraineté

Saad Seddik
Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche

> Je suis honoré d'avoir servi la patrie, d'avoir assumé la responsabilité d'un département qui gère un secteur vital et stratégique d'une haute importance dans le processus de développement du pays et dans l'économie nationale, mû en cela par un sentiment patriotique vivace et la conscience que le pays me chargeait de la responsabilité de contribuer, en ma qualité de ministre ayant en charge ce département, au relèvement des défis actuels et futurs auxquels fait face mon pays.→

Ce fut une expérience à la fois riche et aux multiples aspects qui a contribué au développement du secteur. Elle a permis la résolution de maintes problématiques à la faveur de fréquentes et intenses visites de terrain, de multiples contacts avec tous les intervenants, les experts qui y sont affectés, comme les organisations professionnelles nationales et régionales, les syndicats, les unions professionnelles et les associations, ainsi que les ministères concernés (Commerce, Industrie, Finances, Développement régional, etc.).

Des sujets brûlants

Le secteur de l'hydraulique : vital et prioritaire s'il en est, le secteur de l'hydraulique revêt une importance extrême, notamment au niveau de la mobilisation des ressources en eau permettant la création de nouveaux ouvrages, l'aménagement et la préservation des ouvrages en place, de l'intensification de l'investissement dans les ressources hydriques non traditionnelles, à l'instar du dessalement de l'eau de mer, l'exploitation des eaux usées et traitées servant d'appoint, particulièrement dans les zones souffrant d'un déficit hydrique accentué. L'accent est mis sur le besoin de conduire à son terme la réalisation des projets en cours dans le cadre de l'actuel exercice et du plan de développement 2016-2020.

Le secteur de la pêche : l'effort consenti au niveau du secteur de la pêche s'est focalisé sur l'organisation du secteur, l'amélioration des conditions sociales des pêcheurs, la préservation des richesses halieutiques, l'aménagement de l'infrastructure, la lutte contre la pêche non autorisée ou interdite.

L'aviculture et les produits laitiers : les principales actions entreprises ont porté sur l'organisation de ce secteur, la protection des producteurs, la maîtrise du surplus de production laitière, l'ouverture sur les marchés extérieurs et l'industrialisation du produit.

Santé végétale, santé animale :

• Intensification des campagnes de contrôle sanitaire, notamment au niveau des zones frontalières,

• Mise en place de programmes spécifiques de prévention d'épidémies risquant d'affecter nos productions stratégiques, principalement nos oliveraies et nos palmeraies,

• Renforcement des actions d'encadrement, d'accompagnement et d'orientation agricole en vue d'améliorer les rendements et de permettre une meilleure adaptation aux changements climatiques,

• Parachèvement de l'étude consacrée à l'assurance agricole, ce maillon faible dans le processus de lutte contre toutes sortes de fléaux naturels frappant le secteur agricole,
• Règlement du dossier de l'endettement, cette autre problématique à laquelle fait face le secteur de l'agriculture et de la pêche, et

qui met en péril la pérennité de la production et la stabilité de l'agriculteur et du pêcheur.

Mes suggestions

• Mettre en valeur tous les avantages que recèle le modèle que nous avons préconisé, tout en poursuivant la mise en œuvre des plans et stratégies y afférents, en y impliquant tous les acteurs concernés du secteur de l'agriculture et de la pêche à l'échelle nationale, régionale et locale (agents de l'administration, techniciens, politiques),

• Poursuivre les actions de partenariat mettant à contribution la profession et toutes les composantes de la société civile, toujours dans le cadre d'une émulation saine bannissant tout esprit revendicatif,

• Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques poursuivies,

• Élaborer des politiques tarifaires s'appliquant aux productions agricoles en vue de préserver les moyens de production et de sauvegarder le pouvoir d'achat du consommateur,

• Poursuivre le programme d'organisation du département tant au niveau central que régional,

• Réactiver les directives constitutionnelles concernant le développement régional et local,

• Ne jamais perdre de vue le caractère éminemment stratégique du secteur agricole, ni l'importance que revêt ce département de souveraineté qu'est le ministère de l'Agriculture qui doit disposer de tous les moyens et tous les moyens humains et financiers lui permettant d'accomplir au mieux les tâches qui lui sont imparties, de réaliser les objectifs qui lui sont assignés, à savoir : assurer la sécurité alimentaire et les ressources en eau, préserver la pérennité de ses activités, valoriser pleinement toutes les ressources agricoles et veiller à la continuité des activités de production et de promotion des producteurs en général et des jeunes producteurs en particulier.

S.S.

T.H.COM
Agence de conseil en communication

25ème anniversaire
1991 - 2016

Tél: 71 232 111 - Fax: 71 750 333
thcom@gnet.tn
www.thcom.com.tn

Desjoyaux
PISCINES

Un nouvel art de vivre ? Allez-y, *plongez...*

Distributeur exclusif en Tunisie

- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA

- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes formes, toutes dimensions

GARANTIE 10 ANS GARANTIE

Adresse : 28, Av. Abdelaziz Al Saoud Manarll
Tél : 71 875 299 / 71 875 298 - Fax : 71 875 297
E-mail : desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.tn.com

filiale du groupe TTS

Ce qui a été fait et le travail titanesque qui attend mon successeur

Mahmoud Ben Romdhane
Ministre des Affaires sociales

Leaders m'a demandé de présenter, dans les termes les plus concis, mes réalisations comme ministre du gouvernement Habib Essid. Voici ma réponse :
J'ai officié au ministère du Transport pendant onze mois puis, à partir du début de cette année, au ministère des Affaires sociales, soit sept mois.→

Ce que je voudrais commencer par dire, c'est que dans l'un comme dans l'autre de ces ministères, j'ai trouvé des cadres de grande compétence, dévoués, dotés d'une conscience professionnelle irréprochable et que c'est à eux que revient le mérite, s'il en est, des réalisations dont je me prévaux dans cet écrit. Pour donner le meilleur d'eux-mêmes, ils demandent simplement deux choses : du respect et du leadership. J'espère les leur avoir prodigués. Quand je suis arrivé à la tête du ministère du Transport, j'ai trouvé un secteur à l'abandon avec des moyens de transport désuets victime d'une régression sans précédent, des cadres déprimés, certains d'entre eux — les meilleurs dans leur domaine— réduits à l'oisiveté.

Le discours que je leur ai adressé a été le suivant : *«Le peuple tunisien a accompli une révolution et détruit les institutions du despotisme et de la corruption. La phase, mouvementée, de la transition vers un régime démocratique, est achevée et réussie. Nous sommes devenus un peuple libre. A nous maintenant de reconstruire notre pays et de réaliser nos rêves. Le transport, c'est les conditions de vie quotidiennes des gens; c'est le vecteur du développement, le déterminant de nos relations avec le monde, de notre compétitivité globale et de notre attractivité. Ayez de l'ambition ; le temps de réaliser vos rêves longtemps réprimés est venu !».*

J'ai travaillé dans quatre directions essentielles: m'attaquer aux symboles, produire du changement immédiat ; construire l'avenir, planifier ; renforcer les institutions et, enfin, donner corps à la participation. Les transports en commun sont devenus un enfer pour les usagers ; le parc roulant ayant vieilli et étant réduit de plus de 30 %, faute d'acquisition nouvelle depuis la Révolution. L'achat de tout bus nouveau nécessitant deux années, les usagers n'en pouvant plus d'attendre, nous avons demandé la tenue urgente d'un conseil ministériel pour acquérir des bus usagés, mais en bon état et à des prix symboliques. Nous en voulions 600 ; le gouvernement nous a donné son accord pour 300.

Au cours de l'été, ces bus commençaient à circuler et, avec l'ajout de plus d'une centaine d'autres réparés, la vie quotidienne des usagers commençait à changer. Entre-temps, des commissions se mettaient au travail pour préparer le cahier des charges, les appels d'offres groupés pour l'acquisition du plus grand nombre de bus dans les meilleurs délais. Près de→

→1 200 bus nouveaux viendront s'ajouter bientôt au parc circulant, mettant ainsi un terme à la dégradation subie depuis 2010. Pour l'ensemble du Plan 2016-2020, près de 2 000 autres bus sont programmés, transformant radicalement les conditions de transport collectif.

Le RFR

La construction du réseau ferré rapide, qui doit desservir 600 000 habitants des quartiers populaires de la capitale en moyens de transport modernes, confortables et rapides, était à l'arrêt depuis des années, pendant que les charges de remboursement continuaient de peser sur le budget de l'Etat ; nous avons mis en place une commission interministérielle sous la présidence du chef du gouvernement pour transcender les innombrables entraves. Les travaux ont repris au 3e trimestre 2015, un calendrier fixé : en octobre 2018, le nouveau métro devrait entrer en circulation.

L'aéroport de Tunis-Carthage

La deuxième plaie symbolique était l'aéroport de Tunis. Sa couleur intérieure était devenue grisâtre-jaunâtre sous l'effet de la fumée des cigarettes, les toilettes difficilement supportables, les conditions de sécurité incertaines, avec des serpentins en bois, fixés au sol sans possibilité pour les passagers de quitter les files d'attente en cas d'incendie ou de survenance d'un danger ; les guichets d'accueil des voyageurs en grand nombre inutilisables, les chariots et les chaises en nombre insuffisant et en piteux état ; la zone de transit inhumaine ; les agents habillés de manière négligée. Quant aux plaintes concernant les retards à l'arrivée et au départ, l'attente des bagages et leur spoliation, elles étaient, pour le moins, nombreuses. Sur tous ces aspects, des changements significatifs ont été apportés : l'interdiction de fumer imposée et respectée, l'aéroport repeint et embelli de l'intérieur comme de l'extérieur; et toutes les descriptions précédentes traitées de manière satisfaisante. L'année 2015 a été une année particulière pour l'aéroport : des exigences sécuritaires exceptionnelles et l'arrêt de la production, sur place des repas, qui ont été la source de fouilles et de contrôles accrus et donc de retards. Malgré ces facteurs exogènes, les performances ont été sensiblement améliorées dans tous les domaines : la ponctualité des vols a été beaucoup mieux assurée, le temps d'attente des bagages réduit (seuls 16 % des vols enregistrent des attentes supérieures à la norme de 45 minutes entre septembre 2015 et juin 2016) et, surtout, la spoliation des bagages à l'arrivée de Tunis-Carthage a reculé de manière spectaculaire (le nombre de déclarations est tombé à une moyenne mensuelle de 24 en 2015, et de 20 durant les 7 premiers mois de 2016, contre 120 en 2014).

Le catering

L'activité de catering a été reprise par Tunisair le 29 février de cette année au terme d'un long processus judiciaire ; les mets sont délicieux et variés. A l'inauguration, j'étais l'invité de marque : j'avais promis aux employés que leur activité reprendrait dans de très bonnes conditions. Ils ont patienté des mois sans salaire ; ils ont eu confiance en notre parole donnée. Je les remercie du fond du cœur. La troisième plaie symbolique était le port de Radès. Le temps n'est pas encore approprié pour en parler ; j'y reviendrai un jour.

La quatrième plaie était l'insécurité, les lacunes flagrantes de filtre et de contrôle et les failles en matière de sûreté. Cette question est devenue centrale à partir de l'attentat du Bardo et, encore davantage, à la suite des explosions d'avions en plein vol. Pour ce qui est de la sécurité des ports, des aéroports et même des gares, la responsabilité du ministre du Transport est clairement engagée. En ces lieux sensibles, le ministre du Transport est également ministre de l'Intérieur. En la matière, nous n'avions pas d'expérience car la Tunisie a toujours été un pays ouvert, bon enfant. Au lendemain de l'attentat du Bardo, notre pays est classé comme dangereux pour les visiteurs étrangers. Les rapports des services secrets étrangers compétents nous révélaient des lacunes considérables, autant dans notre équipement que dans la vigilance de nos agents. La zone de fret, qui donne directement accès à la piste d'atterrissage, était sale, sans filtre de sécurité. Cette même piste était accessible à plus de 600 employés ou supposés tels, non munis de badges, par la «Porte Nord». N'a-t-on pas vu un jour un automobiliste libyen, entré par inadvertance par cette porte, circulant sur la piste et cherchant sa route, au moment où le risque d'attentat était à son comble ? Le personnel n'était pas soumis à un contrôle strict.

Une révolution a été rapidement accomplie en cette matière extrêmement sensible : les équipements les plus modernes ont été acquis et installés de toute urgence et le personnel rapidement formé, soit en Tunisie par des instructeurs de premier rang mondial, soit à l'étranger. Aujourd'hui la Tunisie peut se prévaloir d'être le premier pays d'Afrique en matière de sûreté de son aviation civile : l'audit que vient de faire l'Oaci dégage un taux de conformité par rapport aux normes de 83,5 % (contre 60 % en 2008), le Maroc atteignant un taux de 78 %, l'Algérie un taux inférieur à 70 % et l'Afrique du Sud un taux de 80 %. La France est devant, certes, mais avec un taux qui n'est pas beaucoup plus élevé : 86 %. Quant aux rapports confidentiels des services étrangers, ils sont beaucoup moins alarmants : ils mettent en exergue le caractère exceptionnel des progrès accomplis.

Préparer l'avenir

Parallèlement à ces préoccupations immédiates, il fallait préparer l'avenir, construire la Tunisie nouvelle, réaliser nos rêves. Dans les deux ou trois mois qui ont suivi ma nomination, j'ai organisé un grand séminaire auquel étaient invités plus de 200 cadres nationaux et régionaux et des personnalités ayant marqué l'histoire du secteur, bien avant le lancement officiel des travaux du Plan 2016-2020 : tous les modes de transport faisaient l'objet d'un diagnostic : où en sommes-nous? Pourquoi en sommes-nous là ? Quelles sont les alternatives ? La discussion était précédée de notes introductives, le débat libre. L'espoir renaissait, l'esprit de groupe aussi.→

Leaders

POUR RECEVOIR DIRECTEMENT VOTRE MAGAZINE ET A PRIX REDUIT

ECONOMISEZ *plus*

Abonnement conjoint
55 DT
seulement/an

COUPON D'ABONNEMENT

Nombre d'abonnements ..... **x 55 DT** **Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Contact

Je joins mon règlement par

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

→Deux mois plus tard, le séminaire était élargi aux partenaires sociaux et politiques : on traitait des politiques et des stratégies à mettre en place. Trois scénarios de développement reflétant différents niveaux d'ambition ont été présentés ; on a opté pour le plus ambitieux : un taux de croissance annuel moyen compris entre 10 et 12 %, un niveau d'investissement équivalant à 2 - 3 fois celui de la période précédente. Toutes les équipes se sont mises au travail à partir de là sur l'affinement des politiques et sur les projets structurants. Sur le transport maritime - parent pauvre - on a organisé un séminaire international spécifique avec tous les acteurs du secteur : ce fut une réussite, une foison d'idées, débouchant sur une stratégie nationale détaillée et concrète de reconquête de notre rang comme pays maritime, acteur de la Méditerranée.

Un réseau ferroviaire national

Il s'agissait ensuite de transformer les politiques et les stratégies en projets. Dans le cadre des objectifs que nous nous sommes fixés :

• priorité absolue aux transports collectifs propres au service de tous ;

• priorité aux régions de l'intérieur et aux zones frontalières à travers leur connexion aux réseaux de chemin de fer, ce qui signifie le passage du réseau ferroviaire de réseau colonial/littoral en réseau national intégrant et articulant l'ensemble des gouvernorats du pays ;

• modernisation de toutes les infrastructures et de tous les équipements de liaison avec le monde pour faire de la Tunisie une plaque tournante méditerranéenne et africaine.

Le Plan de développement 2016-2020

Tous les modes de transport ont ensuite été passés en revue avec leurs politiques respectives, leurs stratégies et leurs projets structurants. Ces derniers ont été ensuite «costés» et leur mode de financement étudié avec précision.
Bien avant tous les autres ministères, notre Plan 2016-2020 était fin prêt. Une œuvre collective, fabuleuse, source de fierté pour tous les acteurs du secteur et qui fera entrer la Tunisie de plain-pied dans le XXIe siècle. Lors de la présentation publique de notre Plan, des personnalités marquantes du secteur nous ont fait part de leur scepticisme : des ambitions démesurées nous ont-ils reproché. Je suis heureux de déclarer : TOUS nos projets ont passé le filtre des séances d'arbitrage ; ils ont TOUS, sans exception, été acceptés et figurent dans le Plan 2016-2020.

Les entreprises nationales

La troisième direction dans laquelle j'ai travaillé a été celle des institutions et de leur renforcement. Les entreprises nationales du secteur –en fait les plus importantes du pays- étaient invitées à élaborer leur plan de restructuration comportant, à la fois, leur contrat de performance (les réformes et les indicateurs de performance qu'elles s'assignent) et le soutien requis. Toutes se sont mises au travail et nous l'ont présenté dans le cadre de séminaires spécifiques. Après les révisions requises, tous les plans de restructuration de ces entreprises ont été transmis au chef du gouvernement pour être examinés en Conseil ministériel. Ne manquait que celui de Tunisair qui était bien élaboré et travaillé mais à qui manquait l'input des syndicats. A la tête des grandes entreprises et des directions générales stratégiques, j'ai nommé des responsables qui se sont imposés comme des figures marquantes. Dans tous les modes de transport, c'est la solidarité et l'entraide entre les leaders que j'ai mises en avant ; ce sont des équipes que j'ai constituées.

Et ainsi en est-il également à l'échelle de l'ensemble du secteur : des équipes –une Equipe- solidaire(s). Où les femmes trouvent leur place. Au Forum international du transport à Leipzig (le plus grand forum mondial), un atelier sur «Transport et genre» était organisé. Ce qui était, à juste titre, pointé du doigt, c'était le caractère masculin (pour ne pas dire machiste) du secteur. Des expériences positives étaient, cependant, mises en avant : était ainsi présentée une P.D.G. de la principale compagnie d'aviation du pays X, puis une P.D.G. de la Société nationale des chemins de fer du pays Y. A mon tour, j'ai pris la parole pour dire : *«Dans mon pays, la Tunisie, je viens de nommer une femme à la tête de la compagnie nationale de transport aérien et une femme à la tête de la société nationale des chemins de fer».* La salle s'est mise debout et s'est transformée en «standing ovation». Oui, la Tunisie peut donner l'exemple ; les femmes que j'ai nommées sont compétentes et courageuses. Ce sont de vrais leaders ; j'en suis fier.

L'environnement social

Tout ce qui vient d'être présenté ne peut l'être sans la participation, le sens de l'utilité et de la contribution à l'œuvre collective de développement. Dans le secteur du transport, il y a près de 300 syndicats et c'est dans ce secteur que se sont déclenchées les grèves les plus dures et les plus longues. J'ai entretenu les meilleures relations avec les syndicats que je considère comme les représentants des travailleurs qui auront à mettre en œuvre le plan, les politiques et les stratégies. Ils ne seront en mesure de s'acquitter de cette mission que s'ils s'en sentent les auteurs. Ainsi avons-nous fonctionné, y compris en ce qui a trait au fonctionnement des entreprises du secteur. Respect et responsabilité ont présidé à nos relations : durant les onze derniers mois de l'année 2015 au cours desquels j'étais en charge du secteur, une seule grève –illégale et dénoncée par l'Ugtt- a eu lieu à la Sncft et une seule autre –également dénoncée par l'Ugtt- a eu lieu à la CTN. Dans les annales des mouvements sociaux du secteur, cette période fera partie des « périodes à part». Je voudrais saisir cette occasion pour rendre un hommage vibrant à tous les syndicalistes du secteur du transport et les remercier pour leur coopération et leur soutien.

Le ministère des Affaires sociales : un travail titanesque attend mon successeur

Début 2016, je quittais le ministère du Transport pour prendre la tête du ministère des Affaires sociales. Le grand événement avec lequel je commençais était un événement heureux : la cérémonie de signature de l'accord salarial Ugtt-Utica, qui couronnait→

ستيل
DEPUIS 1962

جديد

وحدو
في البنّة

PUBLICIS IMPACT

une vague de bonheur

#b_rouh_jdida

//radio med @radiomedtn @radiomedtunisie

Adresse : Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul - Tunisie **Tél :** (+216) 72 328 500 **Fax :** (+216) 72 328 560

E-mail : contact@radiomedtunisie.com

➔un long processus de dialogue constructif entre les différentes parties. Je m'imprégnais de l'ampleur des problèmes sociaux, en particulier ceux des catégories vulnérables -enfance abandonnée, personnes porteuses de handicap, personnes âgées, familles pauvres, …- et du travail accompli par tous nos travailleurs sociaux en coordination avec un large réseau associatif dévoué. Et je prenais, surtout, conscience du travail de titan qu'il fallait engager. Le temps qui m'a été imparti a été trop court pour avancer dans les chantiers que je souhaitais engager et la coopération avec nos partenaires internationaux, pierre angulaire du développement de ce secteur, en considération de leur expérience et de leurs moyens, est restée dans une situation d'expectative au cours des trois derniers mois, depuis qu'a été déclenchée l'initiative présidentielle de gouvernement d'union nationale.

Malgré le temps et l'adversité, j'ai pu avancer, de manière significative, dans deux domaines-clés :

• La modernisation de notre système d'information, en faisant voter des crédits additionnels dans le cadre du Plan et en donnant un coup de fouet aux préparatifs de l'enquête nationale sur les familles vulnérables ;

• La soutenabilité de nos caisses de sécurité sociale et d'assurance maladie.

Les caisses de sécurité sociale

A mon arrivée à la tête de ce ministère, l'état des idées prévalant ici, comme à l'échelle du gouvernement, était que le problème majeur était la Cnrps - la caisse des fonctionnaires-, mais que moyennant un report volontaire (2 ou 5 ans) de l'âge de départ à la retraite, la situation s'améliorerait rapidement et que dans deux ou trois ans, la Cnrps deviendrait une institution excédentaire, florissante. De par ma profession et mon expérience (professeur de sciences économiques ayant dirigé plusieurs recherches sur la soutenabilité des caisses de sécurité sociale), je savais que cela était irréaliste, inconcevable. Je faisais immédiatement engager les tests actuariels et parvenais à la conclusion attendue : la Cnrps était confrontée à des déficits exponentiels, abyssaux, et le report volontaire de l'âge de départ à la retraite est loin de suffire pour mettre un terme à la dérive. Dès le début du mois de mars, j'organisais une rencontre avec les cadres du ministère, les P.D.G. des Caisses, les partenaires sociaux et le Bureau international du travail (BIT) où je révélais l'effondrement imminent de la Cnrps, faute de réforme radicale immédiate, portant non seulement sur l'âge de la retraite, mais sur les autres paramètres.

Un système de protection sociale menacé

Quelque temps plus tard, je faisais clairement apparaître que tout le système de protection sociale était en effondrement et que la crise de la Cnss –la caisse du secteur privé- n'avait rien à envier à celle de la Cnrps. Si les pensions de retraite du secteur public comme du secteur privé continuent d'être servies, c'est parce que ces deux Caisses ne transfèrent plus à la Cnam qu'une partie de plus en plus réduite des cotisations qu'elles prélèvent au titre de l'assurance maladie. La Cnam a pu continuer d'assurer les prestations en puisant dans ses réserves, mais celles-ci sont aujourd'hui épuisées. Aujourd'hui, toutes les caisses ont épuisé leurs réserves.

J'ai avancé sur cette épineuse question en trois directions :

• J'ai fait convoquer un Conseil ministériel pour l'informer de la gravité de la situation et obtenir une aide d'urgence afin de préserver la Cnam de la cessation de paiement avec toutes ses conséquences sur l'effondrement de la prise en charge de la maladie. Le montant obtenu ne permettra de faire face, plus ou moins, à la situation que jusqu'à la fin du mois de septembre ;

• J'ai mobilisé le soutien et l'appui du BIT pour nous accompagner dans notre réforme, à l'issue d'entretiens que j'ai eus avec Madame Greenfield à Paris, lors de ma participation à une conférence de haut niveau sur le dialogue social organisé par le Bureau international du travail, puis avec elle de nouveau et M. Guy Rider, le secrétaire général de l'Organisation, au sommet annuel du BIT à Genève au mois de juin dernier ;

• J'ai mis en place une équipe soudée et compétente de haut niveau (un nouveau directeur général de la Sécurité sociale, trois nouveaux P.D.G. à la tête des Caisses, une nouvelle directrice générale à la tête du Centre de recherches économiques et sociales –Cres) pour coiffer l'ensemble du système de protection sociale. J'ai préparé avec elle tout à la fois le programme d'urgence ainsi que les stratégies pour assurer la soutenabilité du système de protection sociale et les tests des différents scénarios de réforme.

Le nouveau gouvernement dispose ainsi de tous les éléments et des compétences nécessaires pour engager, d'un côté, un dialogue structuré avec les partenaires sociaux et, de l'autre, les réformes indispensables et urgentes.

Les droits des couches vulnérables

La situation est difficile, délicate. Par le dialogue et la responsabilité, il est possible d'y faire face. Dans tous les cas, la difficulté ne doit pas détourner notre pays de l'ambition qu'il doit réaliser un nouveau modèle de développement social accordant aux couches vulnérables et aux régions démunies la protection nécessaire et assurant leur intégration économique et sociale. Le socle social à construire doit garantir un ensemble de droits : le droit à la couverture santé universelle ; le droit à un revenu minimum décent pour tous ; le droit à un logement décent ; le droit à une couverture contre la perte d'emploi. Le ministère des Affaires sociales a une responsabilité de premier plan dans cette œuvre.

Le climat social

Les sept premiers mois de 2016 ont connu le taux le moins élevé de grèves depuis la révolution, épargnant sensiblement notre économie des pertes des jours de travail. Cela n'aurait pas pu être possible sans un dialogue responsable et continu dans le cadre d'une coopération très étroite entre les services de notre département et les partenaires sociaux. Au nouveau ministre, à l'ensemble du nouveau gouvernement, je souhaite plein succès au service de notre pays.

M.B.R.

Ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et ce qui reste à faire

Noomane El Fehri
Ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique

> A mon arrivée au ministère des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, il y avait un classeur contenant une stratégie et deux décrets. Le choix de la nouvelle équipe était d'aller plus dans l'exécution que dans la conception. Notre objectif était donc de concrétiser ce que d'autres ont conçu. →

Ce qui a été fait

1. La mise en place du Conseil stratégique du numérique. Il est important de rappeler que c'est la première fois dans le monde qu'une structure pareille voit le jour et c'est en Tunisie que cela s'est passé !

2. Le lancement de la la carte technologique, qui a contribué à l'entrepreneuriat et à l'innovation et a provoqué aussi une éclosion des énergies de la jeunesse tunisienne. Ce qui a, entre autres, permis à la Tunisie de figurer dans le Top 10 des pays où il faut s'installer pour lancer sa start-up, selon Forbes.

3. Le lancement de la 4G et son déploiement en Tunisie, notamment dans les régions défavorisées et qui est en train d'ouvrir de grands horizons de l'économie du 20e siècle. Ce qui a aussi contribué à renflouer les caisses de l'Etat par plus de 471 millions de dinars mais aussi à assurer l'inclusion sociale.

4. L'investissement des entreprises étrangères dans le secteur des TIC. Nous avons lancé le programme Smart Tunisia, un programme dont la communauté parlait et rêvait, grâce à la signature de 17 conventions avec des entreprises tunisiennes et étrangères pour la création de 4 000 emplois.

5. Une politique économique active à l'international qui nous a permis de:

a. De promouvoir l'image de la Tunisie et la repositionner sur le marché international, en étroite collaboration avec la diaspora tunisienne. Dans ce sens, nous avons nommé 3 ambassadeurs technologiques de la Tunisie à la Silicon Valley, Paris et Séoul ;

b. Gagner l'élection du secrétaire général de l'Organisation arabe des technologies de l'information et des télécommunications. La première élection remportée par l'Etat tunisien depuis la révolution ;

c. Encore plus important, réussir le coup de maître international pour organiser en Tunisie un des plus grands rendez-vous mondiaux: l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, à partir du 24 octobre, qui enregistrera la présence des représentants officiels de 193 pays et l'arrivée de plus de 1 500 experts étrangers dans un domaine aussi stratégique!

6. L'accord du gouvernement pour le programme de restructuration de Tunisie Télécom. Un programme en 5 axes. L'achat de GO Malta reste l'une des meilleures réalisations. Aujourd'hui c'est la meilleure société du groupe TT avec un bénéfice de 17 millions d'euros, rien que pour le premier semestre. Aujourd'hui, le drapeau tunisien est implanté et à Malte et à Chypre. C'est juste formidable !

7. Maintenant, il faut dire que ce que retiendront les jeunes serait certainement le programme «M-dev Tunisia» qui a prouvé encore une fois que l'impossible est possible. Le numérique n'est donc pas un domaine réservé aux jeunes diplômés des technologies de l'information et de la communication mais ouvert à tous. 8 660 jeunes des 24 gouvernorats y ont participé, 1 080 jeunes ont aujourd'hui un nouveau métier, et ce en 4 mois !

8. Il ne faut pas aussi oublier l'opération de Google streetreview, special collect, qui portera ses fruits à partir de novembre,

et les négociations entamées avec la société Paypal.

9. La finalisation de l'appel d'offres du projet de connexion de toutes les écoles tunisiennes au haut débit. Désormais, toutes les écoles seront connectées d'ici la fin du mois de janvier 2017 ;

10. Le lancement de plusieurs projets en PPP de Tunisie Digital.

Ce qui n'a pas été fait

Certes, plusieurs réalisations ont été faites, mais il faut avouer que certains projets n'ont pas avancé. En ce qui concerne le e-gov par exemple, «la sauce n'a pas pris», malgré l'accord sur l'identifiant unique. Car les modèles et les processus n'étaient pas simples dans un gouvernement dont plusieurs ministères n'étaient pas convaincus de l'importance de la transformation digitale.

Ce qui reste à faire

Maintenant, le défi du nouveau gouvernement et surtout de mes deux successeurs est d'abord de réussir le rendez-vous de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications.

Aussi : finaliser les licences de l'internet des objets et de l'opérateur d'infrastructure

Lancer la 2e phase de « m-devTunisia »

Passer à la deuxième phase de Smart Tunisis Mais aussi présenter les lois déjà bien travaillées au gouvernement et à l'ARP notamment :

1. La loi relative à «start-up business act»
2. La loi relative au code numérique
3. La loi relative au code de la Poste tunisienne
4. La loi relative à la cybercriminalité

Enfin, je tiens à préciser que nous avons réussi quelque part et essayé d'autre part, mais certes il reste beaucoup à faire. Cela ne peut se faire qu'avec l'engagement de nos partenaires privés de tout type ainsi que la société civile et surtout les plus jeunes d'entre eux. Il faut garder cette dynamique extraordinaire dans le secteur.

Vive la Tunisie du 21e siècle, vive les jeunes de mon pays.L

N.F.

... En six mois

Mongi Marzoug
Ministre de l'Énergie et des Mines

Je me limiterai à esquisser en quelques lignes ce qui a pu être accompli en six mois, depuis mon entrée en fonction, le 6 février 2016 :

• Création et organisation d'un nouveau ministère pour l'Énergie et les Mines (le plus rapide parmi les 4 ministères créés en janvier 2016), avec publication dans le Journal officiel des textes y afférents.

• Finalisation et approbation de tous les textes opérationnels et techniques pour les énergies renouvelables lors de deux conseils ministériels restreints (CMR), puis en Conseil des ministres.

• Approbation du plan solaire tunisien dans un CMR et Conseil des ministres visant, en 2030, 30% de production d'électricité à partir des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la bonne utilisation des subventions et la maîtrise de l'énergie :

• Finalisation, approbation par un CMR et mise en œuvre d'un mécanisme de fixation des prix de l'essence, gasoil et gasoil 50 tous les 3 mois.

Dans le cadre de la bonne gouvernance et de la transparence dans le secteur de l'énergie

• Publication de toutes les conventions (82 conventions en vigueur) entre l État tunisien et les entreprises pétrolières,

• Finalisation de la mise à jour (en attente d'approbation) des Codes des hydrocarbures et mines en ce qui concerne la prise en compte de la nouvelle constitution,

• Création, coordination et animation de cinq comités d'experts dans l'électricité, les énergies renouvelables, les hydrocarbures, les mines et le cadre légal et réglementaire.

Pour les grands projets

• Résolution de presque tous les obstacles fonciers pour le projet Nawara du gaz du sud,

• Inauguration fin juin de 2 turbines à gaz pour produire de l'électricité nécessaire pour couvrir les prévisions de consommation l'été,

• Acquisition dès la découverte de Zarate donnant un pas déterminant dans le grand projet du gaz du golfe de Gabès,

• Identification de l'entreprise pour le phosphate de Sra Ouertane au Kef dans l'objectif de lancer un projet expérimental important pour maîtriser et évaluer toutes les étapes pour l'extraction et l'exploitation, et infrastructures, eau et environnement pour ce projet,

• Lancement d'un workshop de deux journées à Gabès pour sauver l'industrie du phosphate et planification en septembre à Gafsa d'une semaine pour le phosphate avec l'objectif de créer un conseil régional pour le phosphate.

•Traitement de toutes les demandes en cours de projets miniers (une première).

الكلمة ليك

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188
Fax: 72 279 177
Mobile : 28 222 601
E-mail : commercial@capradio.tn

91,5
105.6
95.2
CAP
FM
La 1ère Radio du Cap Bon...

www.capradio.tn

Francois Gouyette
Ambassadeur de France
Le chemin parcouru est admirable

Nommé à Riyad, après quatre intenses années passées en Tunisie, lors d'une période exceptionnelle, l'ambassadeur de France, François Gouyette, aura été lui aussi «exceptionnel». Dans son avancée sur un fil de rasoir entre Marzouki, Ennahdha, puis Nidaa. Dans ses contacts soutenus avec les acteurs significatifs du paysage tunisien, tous horizons. Dans l'incarnation de ce que représente la France. Dans son style personnel. Orientaliste reconnu, la maîtrise de la langue arabe lui a ouvert les portes et les médias. Mélomane, amateur des grands classiques les moins connus de la musique arabe ancienne, cela lui a également ouvert des cercles très restreints. A ses côtés, son épouse, Halima, a été son baromètre de différentes sphères et son relais apprécié.

François Gouyette aura sans doute été servi par un concours heureux de circonstances. Ses deux prédécesseurs, Pierre Ménard et Boris Boillon, n'avaient pas laissé la meilleure image. L'accélération de la transition démocratique, avec ses grandes tensions et ses premières délivrances ont densifié son agenda et rendu son rôle plus significatif. Sa proximité des uns et son « peu d'appréciation courtoise» par d'autres, mais aussi son « activisme » économique et culturel ont forgé son image tunisienne.

Sur ses relations avec Marzouki et Ennahdha, les situations délicates vécues, et les moments forts endurés ou appréciés mais aussi les relations bilatérales, l'ambassadeur Gouyette a répondu aux questions de *Leaders*. Et adressé son message de départ à ses amis en Tunisie. Interview. →

Quels souvenirs majeurs garderez-vous de ces quatre années passées en Tunisie lors d'une période exceptionnelle de la révolution?

Ils sont nombreux. Comment en serait-il autrement dans une période qui s'est avérée si cruciale pour le peuple tunisien ? J'ai pris mes fonctions, comme vous le savez, la veille de l'attaque contre l'ambassade américaine, en septembre 2012. Je me souviens ensuite d'une longue période – trop longue–, émaillée de violences, dans le pays qui portait pourtant les plus grands espoirs de la région. Les assassinats de Chokri Belaïd en février 2013 et de Mohamed Brahmi en juillet 2013, les agressions verbales mais aussi physiques de responsables politiques, comme Saïd Aïdi ou Noomane Fehri : ce climat aura profondément marqué la première partie de mon séjour.

A l'inverse, le lancement du dialogue national est sans doute l'un des souvenirs les plus heureux de mon passage en Tunisie ; parce qu'une sortie de crise se dessinait, parce que nous reprenions espoir dans le processus de transition, parce qu'il était fascinant d'observer se mettre en place, sans médiation internationale, ce mécanisme de dialogue qui a conduit à la résolution de la crise, et que le comité Nobel a décidé l'an dernier de récompenser de l'une des plus grandes – si ce n'est la plus grande – distinctions internationales. Je me suis senti, enfin, particulièrement chanceux d'avoir pu assister à l'adoption de la nouvelle constitution, à la tenue des premières élections libres et démocratiques du pays et à l'instauration de la deuxième République tunisienne, aboutissement de ces deux années aussi tourmentées que passionnantes à analyser et à accompagner.

Permettez-moi enfin d'évoquer les grands souvenirs «bilatéraux». Rares sont les pays où le président de la République française s'est rendu trois fois en deux ans, et où les visites officielles se sont succédé à un rythme aussi soutenu. Pour un ambassadeur, c'est un privilège de voir s'exprimer la plus haute autorité de son pays, à la tribune de l'Assemblée du pays dans lequel il est affecté, comme ce fut le cas du président Hollande devant l'Assemblée nationale constituante à deux reprises. Chacun des déplacements du président de la République– sa visite d'Etat en juillet 2013,

son retour à Tunis en février 2014 pour saluer l'adoption de la nouvelle constitution ou encore sa venue en mars 2015 pour témoigner sa solidarité au peuple et aux autorités tunisiennes après l'attentat du Bardo – chacun de ces événements aura été, de même que la visite d'Etat du président Béji Caïd Essebsi à Paris en avril 2015, un temps fort de mon séjour en Tunisie, reflétant les liens d'amitié exceptionnellement denses et anciens entre nos deux pays, et donnant l'occasion de rappeler l'approfondissement constant et la diversification de notre coopération bilatérale.

Vous avez dû vivre des situations très délicates, lesquelles et comment avez-vous pu les surmonter ?

Comme je l'ai dit, mes collaborateurs et moi-même avons vécu des moments de tension et d'inquiétude pour l'avenir de la transition. Je ne dirais pas que nous ayons connu des situations délicates, tant la France a été engagée dans une relation de dialogue ouvert, constant et constructif avec l'ensemble des forces politiques et des autorités du pays. Les reproches, infondés, qui nous ont été parfois adressés, quant à une prétendue partialité de la France, ont été démentis par la réalité du soutien constant de notre pays au processus de transition démocratique. Je me suis pour ma part constamment attaché à faire montre d'équidistance avec toutes les formations politiques, et d'empathie et de compréhension pour l'ensemble du peuple tunisien dans la diversité de ses opinions.

La France a joué un rôle significatif, à différentes séquences récentes. On vous prête une proximité avec Moncef Marzouki et Ennahdha. Qu'en est-il en fait ?

M. Moncef Marzouki, militant respecté des droits de l'Homme, longtemps exilé en France, avait été élu président de la République par l'Assemblée constituante. La France et son représentant en Tunisie se devaient naturellement d'avoir avec lui les meilleures relations. Quant au mouvement Ennahdha, il s'agit de l'une des principales formations politiques tunisiennes, présente en nombre à l'Assemblée des représentants du peuple et membre de la coalition au pouvoir. La France entretient avec ce mouvement comme avec les autres formations politiques représentatives un dialogue régulier et confiant. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que la France est engagée dans une relation avec l'Etat tunisien, indépendamment de toute appartenance partisane. Toute son action, depuis la révolution, a été de soutenir le processus d'instauration de la démocratie et de l'Etat de droit.

Quel message de départ adresserez-vous à vos amis tunisiens ?

Un message d'espoir et de confiance. Espoir de voir la transition parachevée et la démocratie solidement ancrée, espoir de voir les Tunisiens réconciliés et sereins, espoir de voir la stabilité durablement assurée. Et confiance, surtout, car le chemin qu'ils ont parcouru est admirable.

Une première dans l'histoire des relations diplomatiques Islam-Europe

La visite d'Ahmed Pacha Bey en France en 1846

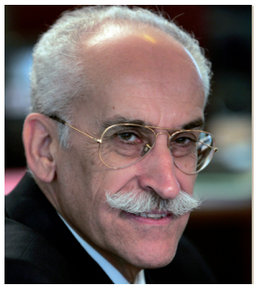

Mohamed-El Aziz Ben Achour

Dixième bey de la dynastie husseïnite, Ahmed Pacha (1837-1855) est connu pour sa politique de réformes. Il entreprend un programme de modernisation de l'armée et crée une école militaire qui allait devenir la pépinière de la pensée moderniste, il procède à une réforme de l'enseignement, il abolit l'esclavage. Dans le domaine industriel, il crée la première manufacture, celle destinée à la fabrication du drap pour les besoins de la nouvelle armée. Ce que l'on sait moins c'est qu'il fut le premier monarque musulman de l'histoire à se rendre en visite officielle en Europe.→

Souhaitant constater de lui-même les progrès réalisés par les puissances occidentales, il décida de se rendre en France et en Angleterre. Les équilibres régionaux avaient beaucoup changé depuis la prise d'Alger en 1830 et il était crucial pour la petite régence de Tunis, jalouse de sa quasi-indépendance vis-à-vis du Sultan mais sans réelle capacité militaire, d'être en bons termes avec la France, désormais sa puissante voisine de l'ouest. Il convenait donc de multiplier les gestes de courtoisie et les témoignages d'amitié. Ainsi le duc de Montpensier, fils du roi Louis-Philippe, fut reçu en grande pompe à Tunis en 1845-46 et devint le tout premier prince étranger à recevoir l'Ordre de la famille husseïnite jusque-là réservé aux seuls princes du sang et au Premier ministre.

Mais le projet du bey s'inscrivait aussi dans le cadre de sa politique de modernisation. Souhaitant constater de lui-même les progrès réalisés par les puissances occidentales, il décida de se rendre non seulement en France mais aussi en Angleterre, dont les formidables résultats de l'économie et du commerce étaient parvenus jusqu'à lui. Sa décision est prise en octobre 1846. Durant un mois, il s'attacha à rassurer son peuple, la chose étant tout à fait inhabituelle. Après consultation des ministres qui approuvèrent à condition qu'il fût reçu en monarque et qui recommandèrent même que cette visite se fît car, dirent-ils, *«la France est désormais notre voisine»*. Un haut dignitaire Mahmoud Ben Ayed, envoyé en mission de prospection, obtint du gouvernement français l'assurance que le bey serait reçu comme un chef d'Etat.

Le prince héritier Mhammed fut chargé d'assurer l'intérim du pouvoir. Ce qui, en pays d'Orient, avait quelque chose de quasi-révolutionnaire. Ahmed prit pourtant cette décision, ce qui était la preuve que la dynastie beylicale était solidement implantée à la tête de l'Etat. Au point que le bey pouvait quitter son pays pour une longue absence en confiant les rênes du pouvoir à son cousin, trente ans après la grave querelle de succession de 1815 (voir *Leaders*, juillet 2016). C'était aussi la preuve que le bey avait une confiance totale en ses ministres, notamment Mustafa Saheb Ettabaâ, à qui Ahmed confia l'administration générale du pays et en ses généraux auxquels fut confiée la sécurité de la capitale, du Bardo et de sa résidence de la Mohammedia.

Mais comme on n'est jamais assez prudent et que les besoins en argent de l'Etat, engagé dans des réformes coûteuses, rendaient les caïds et les fermiers d'impôts encore plus rapaces, Ahmed multiplia les consultations auprès des grands chefs bédouins. Il ne fallait surtout pas que la turbulence assoupie des tribus les plus puissantes ne se réveille en l'absence du bey pendant son étrange séjour au pays des infidèles.

En outre, la décision du monarque tunisien ayant un caractère absolument inouï en pays d'islam, il fallait s'assurer que la nouvelle serait bien accueillie par les oulémas d'abord et, d'une manière générale, par la population. Il consacra donc tout le mois d'octobre de l'année 1846 à rassurer les esprits. Avant de

Ahmed Pacha Bey (1837-1855)
On distingue le cordon et la plaque de Grand-croix de la Légion d'honneur décernée par Louis- Philippe)
(Peint par Gleyre ou Larivière)

rendre publique sa décision, il renforça la présence militaire dans les régions frontalières, dans les zones montagneuses et sur les territoires des tribus réputées enclines à la turbulence, telles que les Mâjer et les Frachîche. Il quitta enfin Tunis le 5 novembre 1846, non sans avoir rendu une pieuse visite au mausolée du saint Sidi Belhassen. La délégation comprenait principalement : le vizir Mustafa Khaznadar, le ministre de la guerre Mustafa Bach-Agha, Giuseppe Raffo – dignitaire d'origine italienne de la cour et allié à la famille beylicale, chargé des affaires étrangères -ainsi que les dignitaires civils et militaires Mohamed Mrabet, Salah Chiboub, Hassouna Metalli, Khérédine (le futur vizir réformateur), l'officier de marine Hassouna Mourali et Ahmed Ben Dhiaf à qui nous devons les détails de la visite beylicale. Le consul de France De Lagau était, bien sûr, du voyage, conformément aux usages diplomatiques. Ahmed Pacha arriva à Toulon le 8. Accompagné de l'amiral, il visita des installations militaires, l'arsenal, les ateliers de réparation des navires de guerre.

Sur le trajet entre Toulon et Paris, les paysages magnifiques de la campagne française et l'urbanisme des villes traversées par le cortège officiel fascinent le bey et sa suite et la chaleur de l'accueil des édiles et notables les touche. Quant au séjour à Paris, il fut un véritable enchantement par l'accueil réservé par le roi Louis-Philippe aux Tuileries, et qui d'emblée mit à l'aise son auguste hôte en lui proposant de se passer des interprètes et de converser en italien, les visites des ministres dont le fameux Guizot, la beauté de Paris, le faste des Tuileries, la présence de la reine et des épouses de dignitaires, la splendeur des réceptions, la rencontre avec des maréchaux de l'Empire et notamment Soult, alors président du Conseil. Il est décoré du grand cordon de la Légion d'honneur par le roi, et lui-même remet à Louis-Philippe le Nichan el Dam, Ordre de la famille régnante. Entre autres marques d'honneur accordées à un chef d'Etat, le gouverneur militaire de Paris organise, sur l'Esplanade des Invalides, une imposante parade militaire qu'il place sous le haut commandement du bey.→

➔Logé au palais de l'Elysée, Ahmed Pacha consacra l'essentiel de sa visite à la découverte des institutions politiques : le Palais Bourbon, alors Chambre des députés, l'Hôtel de Ville, l'Hôtel des Invalides où il tint à rendre hommage aux grands mutilés de guerre, ainsi que le tombeau de Napoléon devant lequel le bey, admirateur de l'empereur, voulut se recueillir ; ainsi que les institutions scientifiques et les monuments historiques. Il visita la Bibliothèque nationale et admira son architecture, son organisation et ses collections. Il découvrit le Jardin des plantes. *A tout seigneur, tout honneur*, deux jours pleins furent consacrés à Versailles, le château, le parc et les Grandes eaux. A ce propos, que le lecteur me permette de démentir ici une légende tenace créée par l'historiographie coloniale – toujours prompte à nous rabaisser -selon laquelle Ahmed Bey – admiratif au-delà du «raisonnable» – aurait construit les palais de La Mohammedia (environs de Tunis) pour en faire «un Versailles tunisien». La Mohammedia a été construite en 1842 ; et de toute façon les princes musulmans ont été, depuis les Omeyyades, des précurseurs en matière de résidences royales fastueuses situées loin de leurs capitales…

Les grands établissements du savoir-faire français accueillirent avec tous les honneurs le bey et sa suite. Ainsi de la manufacture de Sèvres et la Monnaie de Paris. Aux Gobelins, le bey put admirer les superbes créations de cet établissement mondialement réputé. Au cours de cette visite, Louis-Philippe lui fit remettre une superbe tapisserie représentant le roi des Français (tapisserie que l'auteur du présent article a eu l'honneur d'exposer au palais de Kassar-Saïd en 1993, 36 ans après le démantèlement de la salle du trône du Bardo où cette œuvre était conservée depuis le retour d'Ahmed Bey). Plus tard, à Marseille, sur le chemin du retour dans son pays, il eut l'occasion de visiter des établissements industriels qui, là comme à Toulon et à Paris, lui donnèrent une idée des progrès impressionnants de la France. Sans doute, cependant, ne réalisa-t-il pas que la puissance militaire à laquelle il associait la modernité s'appuyait précisément sur cet essor scientifique, technique et industriel qui faisait cruellement défaut aux pays musulmans.

Le séjour d'Ahmed Bey donna lieu à quelques savoureux moments en termes de différences culturelles et politiques. En voici un premier : un soir, le bey assiste à une pièce de théâtre à l'invitation du couple royal. A un moment, l'héroïne fait une tirade sur l'obligation du souverain de respecter la liberté de ses sujets. Le roi exprime ostensiblement son approbation et applaudit. Puis il se penche vers le bey et lui explique son geste destiné à satisfaire les penchants libéraux de son peuple. En despote bon teint, le bey en fut tout retourné au point de se confier sur le chemin du retour à l'Elysée, à Ben Dhiaf son secrétaire, lui aussi présent à la soirée, *«te rends-tu compte, lui-dit-il, le roi des Français, avec la force militaire redoutable dont il dispose est obligé de se plier à la volonté de son peuple. Qu'en serait-il de nous ?»*, s'inquiéta-t-il en priant Dieu de préserver son pays d'une issue malheureuse…

Autre exemple : lors de la visite à la Bibliothèque nationale, le conservateur crut faire plaisir au bey en lui montrant quelques manuscrits arabes rares. Mais Ahmed, musulman de son temps, éprouva une gêne à la vue d'un superbe Coran entre les mains du bibliothécaire qui s'apprêtait à le lui présenter. Il évita la scène en s'excusant de ne pouvoir toucher le saint manuscrit car n'ayant pas fait ses ablutions... Ben Dhiaf, rationnel et un brin anticonformiste comme de coutume, ne put s'empêcher de soupirer: *«ces peuples accordent de l'importance au contenu des ouvrages et ne se limitent pas au respect figé de l'écriture et de la forme…»*. On s'en doute, le voyage d'Ahmed fut pour les membres de la délégation partisans de la modernisation, en particulier Ahmed Ben Dhiaf et Khérédine,

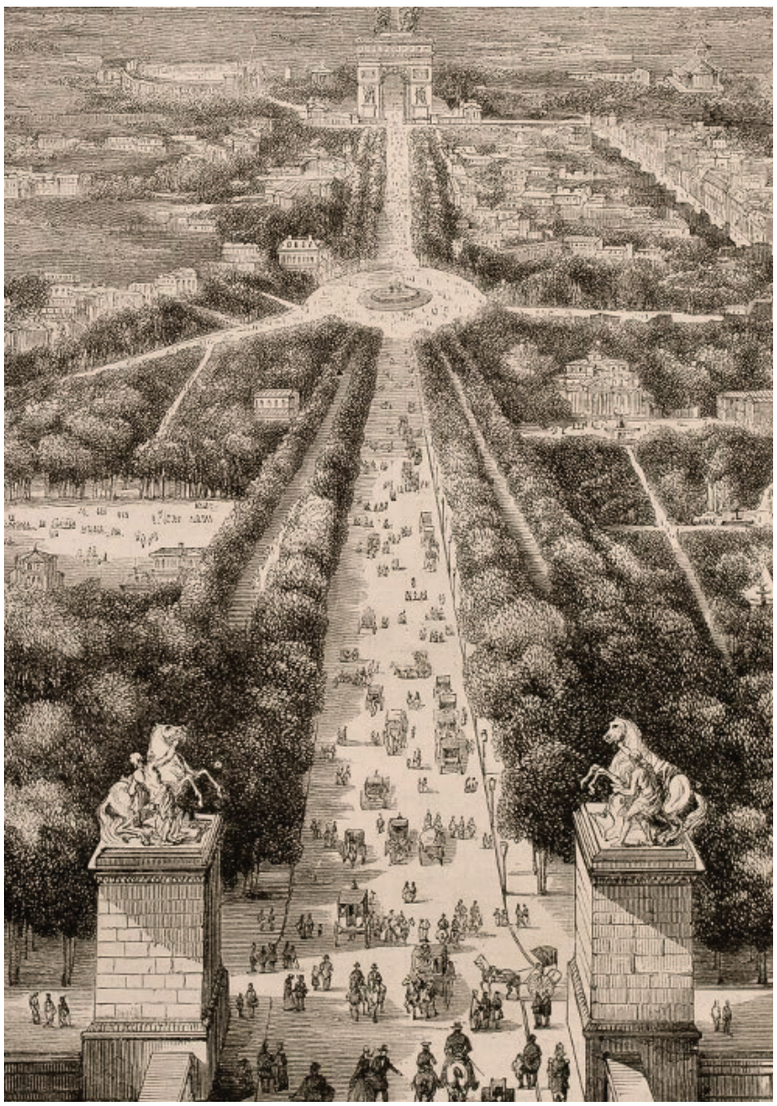

■ Les Champs-Élysées à l'époque de la visite d'Ahmed Bey

Médaille commémorative offerte au pacha bey par la Monnaie de Paris

un véritable encouragement à œuvrer dans le sens du réformisme politique. Ainsi, Ben Dhiaf, réformiste écoeuré par les violences et les abus de pouvoir dans son pays, nous fait part de son émerveillement au spectacle des bienfaits de la justice sur la société et des résultats, sur le progrès général, du labeur des hommes lorsqu'il est justement récompensé. Il eut l'occasion durant son séjour de rencontrer une autre grande figure de la pensée réformiste, l'Egyptien Rifa'at al Tahtâwî, qui encadrait alors une mission de formation d'étudiants envoyés par le khédive.

Comme il l'avoue lui-même dans un récit qu'il nous a laissé dans son Ithâf, notre attachant chroniqueur était grisé «par l'air de la liberté ». Un jour alors qu'il accompagnait le bey en promenade sur les Champs-Elysées, ce dernier lui fit part de sa nostalgie du pays et son souhait de retrouver très vite Tunis *«rien que pour humer le parfum de [sa] ville et même l'odeur sortant de la boutique du marchand de beignets ftaïr… »*, il eut l'audace de rétorquer au pacha qu'en fait, il lui manquait surtout l'exercice de son pouvoir absolu alors qu'à Paris, il n'était le maître de personne. Le prince, décidément de bonne humeur, lui reprocha de ne pas penser que c'était plutôt l'amour de la patrie…

Seule ombre au tableau, durant son séjour en France, Ahmed Pacha apprit que le gouvernement britannique ne pourrait le recevoir qu'en présence de l'ambassadeur ottoman. L'Angleterre avait alors pour politique de maintenir le bey de Tunis dans la situation de dépendance dans laquelle il se trouvait vis-à-vis du Sultan. Le Foreign Office, dans une correspondance citée par l'historien Jean Ganiage, était en effet convaincu que si le bey proclamait son indépendance, *«par la force des circonstances, il deviendrait à la première occasion pratiquement un vassal de la France»*. A Paris même, l'accueil réservé au bey de Tunis provoqua une tension diplomatique entre la Turquie et la France. L'ambassadeur ottoman protesta auprès de Guizot, ministre des Affaires étrangères. Celui-ci justifia l'attitude de son gouvernement en répondant que les envoyés du bey avaient toujours été reçus à Paris sans la présence de l'ambassadeur turc. On ne pouvait donc imposer cette présence tutélaire à leur maître, le bey, d'autant que celui-ci avait manifesté à l'égard de la France et du roi toutes les marques d'une grande amitié, notamment lors de la visite en Tunisie des fils de Louis-Philippe.

Giuseppe Raffo en uniforme de général tunisien

Le bey déclina donc l'invitation du gouvernement britannique mais ne manqua pas dès son retour à Tunis d'envoyer à Londres, en signe d'amitié et d'apaisement, une ambassade dirigée par le général Ahmed, frère du vizir Mustafa Khaznadar. A son retour de France, Ahmed Pacha Bey se félicita du calme général qui régna dans tout le pays et l'attitude des sujets qui se comportèrent, note avec émotion Ben Dhiaf, *«comme une famille qui attend avec impatience et dans l'union le retour du père bien-aimé parti en voyage»*. Pourtant, la situation n'était guère facile pour le plus grand nombre, et l'éminent ouléma Ibrahim Riahi ne manqua pas d'y faire allusion lors de la cérémonie de bienvenue, lui qui considérait cette visite comme d'autant plus inopportune (*fî ghayrî zamân li ghayrî makân*) que la population souffrait des abus des agents du pouvoir et des percepteurs d'impôts. →

■ **Louis-Philippe, roi des Français (1830-1848)** *(Peint par Winterhalter)*

➔En ce qui concerne les résultats de cette visite historique, il convient de souligner que le pacha bey ayant été reçu en France comme un chef d'Etat souverain, ce voyage constitua une étape supplémentaire dans le renforcement de la politique d'autonomie à l'égard de l'Empire ottoman entreprise dès les premières années de la dynastie fondée en 1705. Certes, c'était tomber de Charybde en Scylla, puisque le pays – privé d'une protection ottomane - était ainsi davantage à la merci de la puissance française. Mais pour la culture, ancienne, chez nous, d'un Etat centralisé et autonome, cette visite eut une portée considérable en termes d'identité tunisienne. Rappelons que le même Ahmed Bey avait décidé dès les premières années de son accession au trône de remplacer le turc par l'arabe dans la correspondance avec le gouvernement ottoman et, à l'occasion de sa réforme de l'enseignement en 1842, d'établir l'égalité entre enseignants malékites (école juridique ancienne dans le pays et largement majoritaire) et hanéfites (minoritaires et généralement d'origine turque).

Signalons aussi que, si cette visite a eu un impact considérable sur l'ouverture d'une partie de l'élite politique et lettrée sur l'Occident et la volonté de modernisation, elle ne constitua pas le point de départ des réformes puisque dès le début de son règne, Ahmed Bey procéda à une série de réformes, dont la création d'une école militaire, creuset de l'esprit réformiste, la réforme de la mosquée-université de la Zitouna, la création d'une manufacture de draps et, dix mois avant son voyage, sa décision historique d'abolir l'esclavage. Mais elle constitua une sorte de prise de conscience de la nécessité d'agir d'urgence pour suivre le mouvement du progrès. La culture politique alors en vigueur chez le prince, la grande majorité de ses ministres et de ses oulémas était-elle capable d'absorber le choc et de se mettre au diapason de l'évolution de l'Europe? Toute l'histoire de nos pays à la veille de la colonisation tourne autour de cette question.

Retenons enfin que par cette visite officielle au plus haut niveau, Ahmed Pacha Bey de Tunis inaugurait un nouvel usage dans la diplomatie des Etats musulmans alors que jusque-là seuls des hauts dignitaires ou des princes (tels que Ibrahim Pacha, fils de Méhémet-Ali d'Egypte qui se rendit en France, l'année même du voyage d'Ahmed). Pour le seul XIXe siècle, nous pouvons dire que l'exemple du monarque tunisien fut suivi par le sultan ottoman Abdul Aziz qui visita Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, à l'invitation de l'empereur Napoléon III, et le shah de Perse Nasserdine Qadjar, qui se rendit en Grande-Bretagne et dans d'autres pays européens en 1873,1878 et 1889.

Cette évolution dans la politique étrangère des Etats musulmans arrivait cependant trop tard. Comme dans le cas des politiques de modernisation de l'Etat et de l'économie, les tentatives d'alliances équitables dans l'espoir de préserver la souveraineté butaient inévitablement contre les effets redoutables des stratégies expansionnistes et de conquête des marchés, mises en œuvre par les puissances européennes. Les réformes entreprises par Ahmed Bey ainsi que sa décision de se rendre en visite officielle en France constituent un exemple pathétique des tentatives musulmanes de réforme et d'affirmation de la nation au moment même où l'Europe s'engageait dans une politique d'expansion impérialiste ; politique dont un des fondements était justement de détruire les économies des pays convoités et de porter gravement atteinte à leur souveraineté. Le règne d'Ahmed Pacha Bey (1837-1855) coïncida tout à fait avec cette étape cruciale des relations internationales. Il n'en demeure pas moins que cette visite peut être considérée comme un événement historique d'importance. D'abord parce que c'est le premier voyage officiel d'un prince régnant musulman en Europe et parce que ce voyage a constitué pour des réformistes comme Khérédine et Ben Dhiaf un formidable encouragement à persévérer dans l'élaboration d'une pensée moderne et dans la conviction que seules des institutions garantissant les droits des sujets pouvaient ouvrir la voie à une renaissance de la grandeur musulmane.

Md.- A.B.A.

شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة
88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

شمس FM، وين إنت، وين أحنا

www.shemsfm.net

Natilait : une industrie intégrée très prometteuse

C'est dans une région industrielle perdue au milieu de l'immensité des terres agricoles bizertines que se trouve la toute jeune centrale laitière baptisée Natilait. Produisant depuis l'automne 2015 du lait, des yaourts sans colorant ni conservateur, du beurre et certains types de produits laitiers frais, cette industrie laitière a la particularité de couvrir tout le circuit de fabrication de ses produits, celui-ci allant de la production du lait jusqu'à la fabrication de ses produits dérivés. En effet, le P.D.G. de Natilait, Hichem Chraïef, également vétérinaire et fin connaisseur de toute la filière liée à l'élevage des génisses, n'a de cesse de promouvoir l'intégration économique comme facteur de croissance et de longévité pour l'industrie du lait. Il met ainsi un point d'honneur à maîtriser en amont la traçabilité et la gestion de la matière première grâce aux éleveurs et aux centres de collecte qui dépendent de l'entreprise et qui approvisionnent en continu la centrale laitière industrielle.

«De la vache au paquet de lait»

Le fait que l'on connaisse nos éleveurs, qui sont en fait nos collaborateurs, est notre principal gage de qualité, notre meilleur élément de démarcation », explique Hichem Chraïef. Ce dernier assure que les relations privilégiées que Natilait entretient avec ses éleveurs ont conditionné le lancement réussi de la marque. De la même manière qu'elles préfigurent le succès qui devrait logiquement en découler. Le P.D.G. de Natilait gère d'ailleurs depuis 1993 une petite usine de fabrication et de mélange de fourrage destiné à alimenter les vaches laitières. Et c'est cette fabrique qui, aujourd'hui, intervient dans l'alimentation du bétail qui approvisionne Natilait. Un «cercle vertueux», donc. Potentiellement capable, surtout, de maintenir la machine industrielle bizertine en équilibre.

A l'heure où le bio est devenu le maître-mot qui guide le mode de consommation de la majorité des ménages, à l'heure où le consommateur se préoccupe de plus en plus de la traçabilité du contenu de son assiette, il est normal que l'entreprise mise tout sur ce signe distinctif d'intégration économique. Elle compte en tout cas continuer à l'exploiter pour soutenir l'expansion de son activité, Natilait ayant l'ambition d'élargir sa gamme de produits à la totalité des produits laitiers (elle ne produit pas encore de fromage). L'atout de l'intégration représente également, dans le contexte industriel tunisien, une spécificité que les dirigeants de Natilait voudraient retraduire en responsabilité sociale. «Nous projetons de mettre en place des partenariats avec le ministère de l'Industrie afin que nous mettions à disposition notre savoir en matière d'élevage et de bonnes habitudes de traite et de collecte du lait», explique le P.D.G.

Non au 0% !

Alors que l'écrasante majorité des marques de lait et de yaourts s'est, depuis des années, plongée dans le business juteux du 0%, Natilait, dont la politique est d'abord axée sur un argumentaire nutritionnel, préfère s'en éloigner et promouvoir sa propre conception du lait. «Extraire la matière grasse du lait revient à le vider de la quasi-totalité de ses vitamines B !, s'exclame M. Chraïef. Un verre de lait demi-écrémé à moins de 4% de matières grasses ne vous fera pas prendre le moindre gramme !» Exit, aussi, l'aspartame, dont les séquelles

sur la santé, à en croire certaines études scientifiques, sont probablement bien plus néfastes qu'on ne veut bien le croire. «Oui, nous produisons des yaourts allégés en sucre. Mais sans que ne lui soit substitué un sucre de synthèse.» Toujours dans le souci d'offrir des produits naturels aux consommateurs, Natilait a conçu des recettes crémeuses de yaourts ne contenant ni colorant ni conservateur, en plus d'intégrer de la pulpe de fruits naturels.

Respect de l'environnement

Occupant, au sein de la région industrielle d'Utique à Bizerte, une surface couverte de 9 500 m^2 (la superficie totale étant de 5 hectares) et entourée par 2 000 éleveurs disposant d'environ 10 000 vaches laitières, le processus de production dans lequel s'inscrit Natilait combine zone industrielle et terres agricoles devant être préservées des impuretés. Pour cette raison, l'entreprise, soucieuse de se mettre aux normes en matière de respect de l'environnement, s'est dotée d'un système de purification grâce auquel l'impact environnemental de l'industrie laitière a quasiment été réduit à zéro.

Malgré son jeune âge, la marque est déjà distribuée à Bizerte, son fief, mais également dans le Grand Tunis (notamment chez Carrefour et Géant), à Sousse, à Sfax, au Kef et à Nabeul. Elle «augmente sensiblement ses ventes de semaine en semaine», dit-on chez Natilait. Pour l'heure, elle produit 80 000 à 140 000 litres de lait par jour grâce aux milliers de vaches qui jouxtent son espace industriel. Son objectif ? La conquête de Monoprix, Carrefour et des supermarchés Magasin Général, qui constitueraient pour Natilait un gage de visibilité supplémentaire et un débouché non négligeable. Lesquels viendraient consolider ce que l'on aime appeler chez Natilait le «bon feed-back du marché» qui a accompagné le lancement de la marque.

Natilait

Utique, Route des Ruines, 7060 Bizerte
Tél : 70 026 200
www.natilait.com.tn

Jaafar Guesmi, homme de théâtre, de radio et de télé !

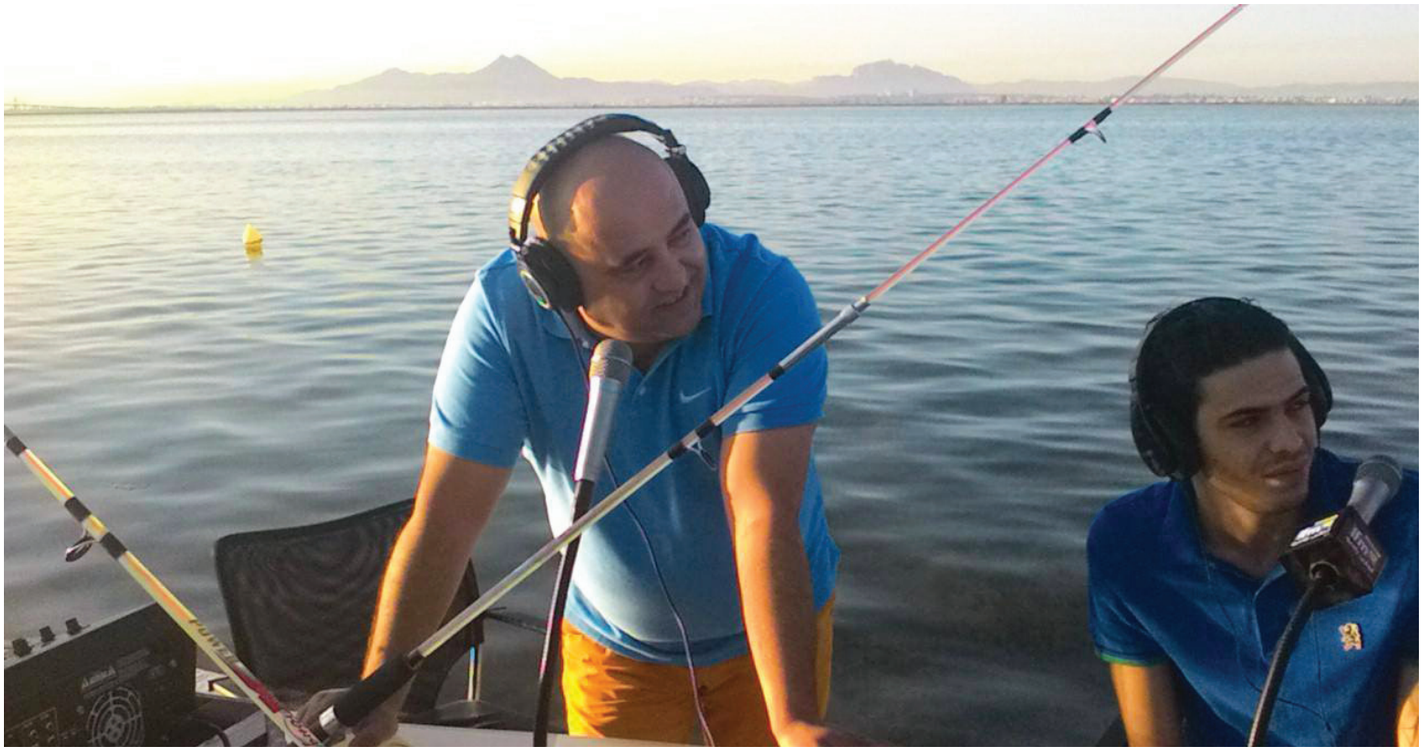

> C'est devant un café du centre de la capitale que nous avons pris rendez-vous avec celui qui se présente avant tout comme un homme de théâtre. Pendant les deux minutes de marche que nous parcourons à ses côtés jusqu'à son bureau, trois piétons l'interpellent pour le remercier pour ce qu'il fait, le complimenter sur ses prestations scéniques ou simplement échanger une ou deux blagues. Jaafar Guesmi, star nationale ? →

Sa carrière sur et derrière les scènes de théâtre tunisiennes et du monde arabe est en tout cas à écrire sur plusieurs pages, tant elle foisonne de créations et de participations à des comédies diverses. Mais l'homme de théâtre s'illustre également depuis quelques années par une activité médiatique effrénée, à la télé comme à la radio. Portrait.

Une enfance douloureuse

Il dénonce sa force de caractère et sa soif de justice dès les premières minutes de son long monologue sur la vie et les tourments qu'elle lui a imposés. *«Je ne peux parler de mon parcours sans évoquer mes échecs, qui ont tracé le chemin de ma carrière, et les stigmates de ma vie d'enfant, qui ont modelé ma conception de l'expression artistique»*, dit Jaafar. Son enfance, passée à Médenine au sein d'une famille modeste et éclatée, il l'évoque avec ce qui semble être une irrémédiable affliction au cœur. Agé de seulement 2 ans, il voit son père quitter le foyer familial pour, croit-il savoir à l'époque, conformément à la version officielle de sa mère, un pays étranger. *«Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai commencé à le visiter en prison, où il sera resté pendant trois longues années»*, se souvient-il. Mais si ses premiers pas dans la vie sont portés par des relents anxiogènes, l'écolier ne sait pas encore que, malgré quelques autres épreuves difficiles à venir, la vie adulte lui sourit. Brillant à l'école primaire, il multiplie les distinctions, comme pour infliger une revanche aux lacunes sentimentales qu'il traîne encore aujourd'hui, et se passionne pour la littérature.

«Homme de théâtre avant tout»

Quelques années plus tard, la situation financière du ménage s'améliore : il part s'installer en famille à La Marsa, découvre pour la première fois la mer, et poursuit ses études secondaires au lycée Présidence de Carthage. Adolescent, il s'introduit →

→dans le milieu du théâtre en s'inscrivant dans un club qui détournera son attention des impératifs contraignants des études et de la discipline qu'elles exigent. Il rate son bac quatre fois de suite, et se déguise en clown à ses temps perdus pour distraire les fêtards des boîtes de nuit et les noceurs de soirées en tout genre. *«Je voulais amasser de l'argent pour présenter une demande de candidature au lycée libre. Il me fallait absolument obtenir mon bac pour poursuivre des études dans le domaine de l'art dramatique»*, explique-t-il. C'est chose faite. Son diplôme en poche, il s'inscrit à l'Institut supérieur d'art dramatique d'El-Omrane, y fait preuve d'une créativité prometteuse et obtient sa maîtrise. Dans la foulée, il fait ses premiers pas en tant que comédien et produit trois pièces de théâtre à succès : La Bourrasque, Valises (récompensée par le prix de la meilleure œuvre à la 22e édition du festival international du théâtre expérimental du Caire, le premier à avoir été délivré à un Tunisien) et Richard III, court-circuit , une reprise personnalisée de l'œuvre de Shakespeare.

Ses pièces, outre en Tunisie et en Egypte, se produisent aux Emirats arabes unis et au Liban, et obtiennent divers prix arabes, dont celui du Festival du théâtre arabe. Humour, amour, scènes ordinaires de la vie quotidienne, allégories du pouvoir et de l'autoritarisme, dénonciation de la pauvreté et de l'injustice (qu'il combat notamment en se produisant parfois gratuitement), solitude… Si les thèmes qu'il privilégie et qui constituent le fil directeur de ses œuvres sont disparates, ils convergent en ce qu'ils se sont tous frottés à son intimité. Mais pour collecter les fonds nécessaires à la réalisation de ses pièces, l'acteur et metteur en scène regrette d'avoir parfois été contraint de *«se vendre»* en jouant dans des séries télévisées *«dénuées d'intérêt»* et que *«je n'aurais jamais regardé en temps normal»*. *«C'est la face obscure du métier»*, explique-t-il encore.

One-man-show

Ayant fait preuve d'un potentiel humoristique remarqué, Jaafar Guesmi se passionne bientôt pour le travail scénique en solo et commence à écrire des sketchs sous forme de one-man-show. Une carrière qu'il commence alors qu'il n'a même pas 30 ans. Et pour cause, il est le premier en Tunisie, après Lamine Nahdi, à être monté sur scène pour faire rire. *Tounsi.com*, *Tounsi.vote* et *Best of Jaafour* (qu'il joue actuellement partout en Tunisie) sont ses trois principales représentations à succès. Mais depuis *Richard III*, Jaafar n'est pas retourné sur scène en tant qu'homme de théâtre. *«Je suis en train d'écrire ma prochaine pièce, qui s'appellera probablement Ommi, et qui aura pour personnage principal notre mère à tous... la Tunisie !»*

Entrée dans les médias

Mais sa popularité grandissante et de plus en plus grand public, il la doit, de son aveu même, à sa participation à diverses émissions télé. Depuis mi-2015, il présente sur Attessia TV une émission hebdomadaire à vocation philanthropique, *«Yed wahda»*. Le concept? Sélectionner des familles défavorisées et vivant dans des conditions particulièrement dures pour leur construire des habitations, moyennant une collecte de financements parmi des donateurs fortunés, des entreprises, des associations de charité, etc. La réalisation, peu conventionnelle et particulièrement soignée, détonne dans le paysage médiatique tunisien. Sans plateau télé, tout se passe dehors, auprès des heureux élus. Mais ce n'est pas tout : Guesmi impose également son charisme et sa capacité à répandre des ondes positives à la radio, chez IFM. Il y présente une matinale, « Fezz tesma3 el 3ezz » qui, comme son nom l'indique, poursuit l'objectif de divertir les auditeurs dès leur réveil, de 6h à 9h. *«Apolitique, mon émission n'a pas pour but de revisiter le déjà-vu ennuyeux de la politique somnifère*, explique-t-il. *Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes pour contribuer du mieux que nous pouvons à insuffler de la joie dans leur matinée !»*

Une vie professionnelle chargée, et qui plus est s'annonce encore longue (il n'a que 42 ans). Pour cette raison, Jaafar Guesmi regrette le peu de temps passé avec sa femme et ses deux enfants. A ces derniers, il a tout de même eu le temps d'inoculer sa propre fibre artistique ou récréative : sa petite fille fait du ballet, tandis que son fils amorce une petite carrière dans le football. Entre temps, Jaafar attend de déverser sur scène tout ce qu'il a sur le cœur pour ensuite *«prendre la liberté du repos»*.

N.B.

102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

FM

Jawhara

تابعوا "بوليتيكا"
على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net

Avis de Vente

Vente au plus offrant, de deux lots de terrain
A usage d'animation et loisirs et d'un lot a usage d'immeuble polyfonctionnel du type RDC + 8 étages
Sis aux berges du lac nord de Tunis.

La Société de Promotion du lac de Tunis (SPLT) lance un appel d'offres pour la vente séparément et au plus offrant, des trois lots de terrain viabilisés ci-après référencés :

N° d'article	Références du Lot	Lotissement	Vocation Selon cahier des charges	Superficie Définitive en m²	C.U.F. (Coefficient d'Utilisation Foncière)	C.O.S. (Coefficient d'occupation du sol)	Hauteur Maximale de la construction en m/ Nombre d'étages
1	7.1.3 / AL	Les Jardins du Lac	Animation & loisirs	1 741	0,15	0,15	6 (RDC)
2	7.1.10 / AL	Les Jardins du Lac	Animation & loisirs	5 398	0,15	0,15	6 (RDC)
3	1.2.2 / HC8	L'Espace des Affaires	Immeuble type R+8 Habitations / Bureaux / Services / Commerces	3 674	3,8	0,50	36 (RDC+8)

Les personnes physiques ou morales désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la SPLT sis à : La Rue du Lac Rodrigo de Freïtas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis, et ce moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège de la SPLT au nom du Directeur Général de la société et ce, par voie postale (recommandée ou par rapid-post) ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « Ne pas ouvrir / Appel d'offres d'Août 2016 portant sur la vente de 3 lots de terrain, aux berges du lac nord de Tunis ». Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La date limite de réception des offres au siège de la SPLT, est fixée au Vendredi 30 Septembre 2016 à 17H00, le cachet du Bureau d'Ordre de la SPLT faisant foi. Toute offre parvenue après la date limite et /ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.
La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, le Lundi 03 Octobre 2016 à 10H00 au siège de la SPLT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Commerciale de la SPLT au numéro d'appel suivant:
Tel : 71 861 800
site web : http://www.splt.com.tn

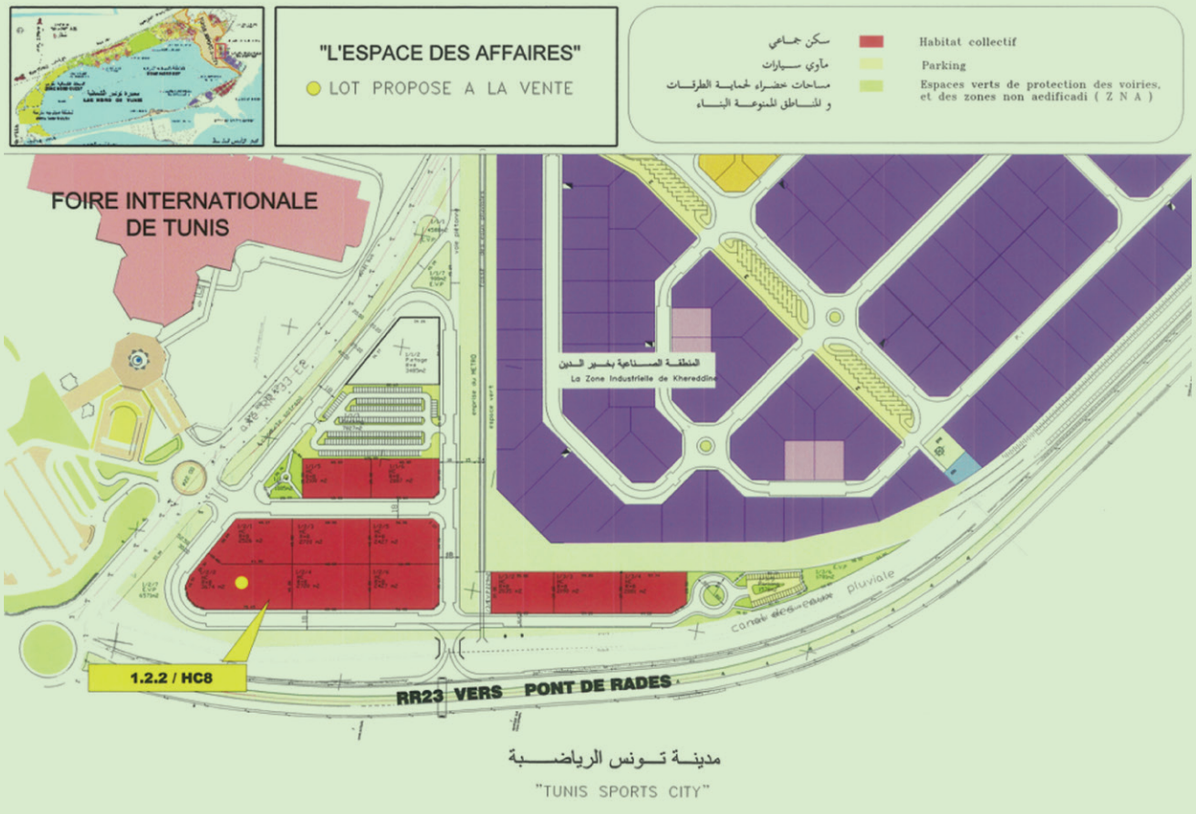

SECURAQUA

Un partenariat tuniso-italien pour promouvoir les produits d'aquaculture

Ce n'est pas un secret : les produits aquacoles méditerranéens sont parmi les plus prisés. En Tunisie, le secteur des produits de la pêche et d'aquaculture constitue une manne économique et culinaire à préserver et à améliorer. La Sicile, quant à elle, fait partie des quelques rares régions italiennes où la balance commerciale du secteur de la pêche arrive à afficher des excédents.

Mais en Tunisie, les produits aquacoles sont en général vendus sans distinction particulière de qualité. Mais bien que la question d'une valorisation par des signes distinctifs soit déjà posée, aucune action concrète n'a été mise en place. C'est dans ce contexte que le projet SecurAqua a vu le jour. Son objectif ? Mettre au service de l'aquaculture tunisienne et italienne des connaissances scientifiques et des outils permettant de valoriser les produits aquacoles et d'en assurer la qualité sanitaire.

Né dans le cadre du programme transfrontalier Tunisie-Italie, qui s'inscrit lui-même dans la composante de coopération transfrontalière (CBC) de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP), SecurAqua, mis en place entre décembre 2014 et avril 2016 et doté d'un budget de plus de 700 000 euros, a eu pour mission de mettre au service du secteur des produits aquacoles des techniques permettant d'analyser le risque de consommation de certains produits aquacoles. Mais outre l'analyse du risque, le projet s'est également donné pour objectif de sensibiliser les consommateurs, les professionnels du secteur, les chercheurs et les éleveurs en organisant des séminaires, des ateliers, des sessions de formation, des workshops, et en participant à des salons et des expositions. Pour promouvoir les produits aquacoles, des séances de dégustation ont également été organisées pour les consommateurs. Par ailleurs, « des enquêtes ont été réalisées au niveau des supermarchés, des foires et de certaines manifestations en Tunisie et en Sicile pour évaluer l'appréciation des consommateurs vis-à-vis des produits aquacoles », a expliqué Saloua Sadok, coordinatrice du projet.

Par ailleurs, des outils analytiques innovants permettant « un suivi de la sécurité et de la qualité des produits aquacoles et la caractérisation biochimique des espèces en relation avec les pratiques d'élevage » ont également été développés, explique-t-on chez SecurAqua. Une « méta-analyse » utilisant l'outil MEDLINE (base de données relative aux sciences biologiques et biomédicales) a ainsi été effectuée afin d'identifier les principaux contaminants dans les produits aquacoles. Elle s'est poursuivie par la réalisation d'échantillonnages de produits aquacoles effectués régulièrement au niveau des fermes aquacoles et des supermarchés au service d'analyses biochimiques et de la recherche de contaminants éventuels chimiques et biologiques. Pour réaliser des innovations en vue de valoriser les produits aquacoles aussi bien en Sicile qu'en Tunisie, il a par ailleurs été nécessaire d'acquérir plusieurs équipements et de réaliser des études sur la transformation qui ont abouti à l'élaboration de 5 nouveaux produits.

Des actions visant à harmoniser les procédures dans la zone transfrontalière ont également été menées, telles que l'harmonisation des textes réglementaires

tunisiens liés au contrôle des produits aquacoles avec la réglementation communautaire. Des fiches ont été élaborées par la DGSV (Direction générale des services vétérinaires) pour harmoniser le processus de contrôle sanitaire en Tunisie : plus de 10 fiches d'évaluation destinées aux médecins vétérinaires régionaux chargés du contrôle officiel des élevages aquacoles ont été élaborées. « Pour mettre au diapason les performances analytiques des laboratoires de l'INSTM avec ceux de renommée internationale, il a été nécessaire de réaliser une extension du laboratoire. Cette extension a exigé l'achat de matériel de protection individuelle et ce, pour assurer la sécurité du personnel et le bon déroulement des manipulations scientifiques », a ajouté Saloua Sadok.

Par ailleurs, «la détermination des caractéristiques de qualité des produits aquacoles a été bien établie pour certaines fermes dans les zones éligibles tunisienne et sicilienne. Elle se poursuit pour d'autres fermes tunisiennes dans le cadre d'un autre projet PromAqua financé par le ministère de l'Agriculture tunisien », explique-t-on chez SecurAqua. Ces procédures emploient des protocoles développés et harmonisés dans le cadre du projet BIOVecQ (projet Biotechnologie marine, vecteur d'innovation et de qualité). Ce projet stratégique de plus de 1,7 million d'euros avait lui aussi été mis en œuvre dans le cadre du programme IEVP Italie-Tunisie. Son objectif s'est articulé autour du développement de nouveaux outils et procédés biotechnologiques et analytiques en faveur du développement socioéconomique durable du secteur aquatique et halio-alimentaire des régions tunisienne et sicilienne. Il a visé la réalisation d'un partenariat entre les instituts de recherche, les technopoles et les acteurs socioéconomiques et à faire collaborer les pôles de recherche, les PME et les administrations publiques.

Outre la signature de conventions avec des entreprises tunisiennes et siciliennes, SecurAqua et BioVecq peuvent se targuer d'avoir engendré des outputs économiques importants. Dans le cadre de SecurAqua, un projet pilote pour la transformation par fumage/emballage sous vide et/ou atmosphère modifiée des produits aquacoles a été mis en place. Quant à BioVecq, il verra apparaître une nouvelle start-up gérant les produits de la pêche.

Projet cofinancé par l'Union Européenne

Défis communs, objectifs partagés

Vous avez dit «discrétion» ?

Billet

«Les musulmans, comme tous les citoyens français, doivent pratiquer leur culte en toute liberté. Mais il faut qu'ils comprennent que dans l'espace public où se définit l'intérêt général, tous les citoyens doivent faire l'effort de recourir à la raison naturelle. Le conseil que je donne en cette période difficile, comme le recteur de la mosquée de Bordeaux, est celui de discrétion».

Vous avez dit discrétion ? Rien ne destinait ce terme, si doux par ses sonorités et ses acceptions qu'on a tendance parfois à baisser la voix en le prononçant, à être un jour au centre d'une polémique, à devenir un nouveau point Godwin et à enflammer les réseaux sociaux. L'auteur de ces paroles, Jean-Pierre Chevènement, est connu pour être un grand ami du monde arabe. Une espèce suffisamment rare aujourd'hui pour qu'on le souligne. Fraîchement nommé à la tête de la Fondation pour l'islam de France, il avait jugé utile, avant d'entrer en fonction, de donner des conseils aux musulmans de France. Mal lui en a pris. De ses propos marqués au coin du bon sens, on n'a retenu que le mot «discrétion». Face à la violence de certaines critiques, il a dû s'expliquer : *«J'ai voulu attirer l'attention sur les risques d'exaspération du communautarisme».*

En quoi ce terme pouvait-il choquer, à moins qu'il n'ait d'autres acceptions que celle qu'on connaît ou qu'il n'ait subi un glissement sémantique. Par acquit de conscience, je me suis replongé dans mon *Petit Robert*. Je lis : discrétion : attitude de quelqu'un qui veille à ne pas gêner les autres, à ne pas s'imposer; *«attitude de quelqu'un qui veille à ne pas gêner les autres ; attitude de quelqu'un qui sait garder un secret».* Une fois de plus, cette sensibilité à fleur de peau à la moindre critique ou ce qui peut ressembler à tout ce qui touche de près ou de loin à l'Islam est en train de nous jouer un sale tour en nous fourvoyant dans des explications oiseuses et en nous aliénant nos meilleurs amis. Bien plus, dans le cas d'espèce, les critiques semblent relever du procès d'intention. *«S'il nous conseille la discrétion, c'est qu'a contrario, il nous considère comme des sans-gêne».* Inévitablement, on retombe dans le discours victimaire, celui qui nous dispense de toute autocritique.

Nous devons reconnaître que notre civilisation est celle du verbe haut et de l'ostentation qui tourne souvent à la provocation et à l'indiscrétion. S'est-on jamais demandé pourquoi 45% des Français ont peur de l'Islam ? C'est à cause de notre exhibitionnisme, des kamis, des barbes hirsutes, de notre comportement dans la rue, des éclats de voix, de nos fêtes trop bruyantes.

Cela me rappelle un vieux souvenir. La scène se passe un dimanche du mois de juillet au petit matin dans une station de métro à Berlin. Des Tunisiens en mission en Allemagne échangeaient leurs impressions sur leur séjour en attendant le métro. Sur les quais déserts en cette heure matinale, leurs voix résonnaient si fortement que le guide allemand qui les accompagnait, gêné, leur demande de baisser la voix. *«Je vous en prie, un peu plus de discrétion. Ils vont croire à une rixe»*, explique-t-il en dirigeant son regard vers un vieux couple allemand apparemment inquiet par ce brouhaha.

On l'oublie souvent : la civilisation occidentale est avant tout celle de la discrétion. On n'élève pas la voix dans la rue, on ne s'épanche pas, on n'attire pas l'attention sur soi et on pratique sa religion dans un lieu de culte. La nôtre est celle de l'épanchement et de l'indiscrétion. On comprend mieux cette levée de boucliers. Appeler à la discrétion, c'est faire bon marché de la singularité réelle ou supposée de notre culture.

Car, c'est avant tout un problème culturel qui n'a rien à voir avec la religion. Une bonne partie de la communauté musulmane en France est constituée de musulmans sociologiques, c'est-à-dire de non- pratiquants, d'agnostiques ou d'athées pour qui l'Islam est surtout un repère identitaire. Malheureusement, le Français moyen confond les deux.

Il y a quelques années, une chaîne de télévision arabe avait diffusé une émission sur la communauté musulmane en Suède. Parmi les invités, un professeur palestinien résidant à Stockholm. Il fait un parallèle saisissant entre les communautés juive, parfaitement intégrée, et musulmane, qui ne l'est pas comme ses sœurs dans tout le monde occidental : *«Dans la rue, vous auriez du mal à distinguer le Suédois de souche du juif étranger, le même comportement, rasé de près, poli, discret, parlant le suédois, n'ignorant rien de son histoire et de ses us et coutumes. Franchi le seuil de la maison, il redevient juif, met sa kippa, pratique sa religion et mange cacher. Le musulman vit en communauté, ne parle que sa langue maternelle, ignore tout de son pays d'accueil, parle à haute voix, veut manger halal même dans les restaurants universitaires et pratique sa religion partout où il se trouve, que ce soit dans un café, dans le hall d'un immeuble ou à la maison».* Tout est dit.

H.B.

• Par Hédi Béhi